



2015

# INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE SUR LA COMMUNE DE GARANCIERES-EN-DROUAIS



**Eure-et-Loir Nature**

Maison de la Nature

Rue de Chavannes

28630 Morancez

Tél : 03.37.30.96.96

E-mail : [asso@eln28.org](mailto:asso@eln28.org)

Site internet : [www.eln28.org](http://www.eln28.org)



## RAPPORT DE SYNTHÈSE

Octobre 2015

# INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

-

## GARANCIÈRES-EN-DROUVAIS

**Rédaction :** Evéa MAUTRET et Eva CHERAMY

### INVENTAIRES

**Botanique :** Eva CHERAMY, Evéa MAUTRET, Amélie ROUX et Loïc SCHIO

**Lépidoptères - Odonates - Mammifères :** Eva CHERAMY et Evéa MAUTRET

**Ornithologie - Amphibiens :** Eric GUERET et Gilles DESNOS

**Chiroptères :** Pascal DHUICQ et Eva CHERAMY

*Photographies de couverture :*

en haut à gauche : Knautie des champs et Adèle de la Scabieuse - en haut à droite : Bassin d'orage -  
en bas à gauche : Renoncule aquatique - en bas à droite : Accouplement d'Agrion jouvencelle  
(photographies d'Evéa Mautret)



# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>I) Protocoles d'inventaires</b> .....	<b>8</b>
1) <i>Inventaire floristique</i> .....	8
2) <i>Inventaire faunistique</i> .....	9
2.1) Inventaire ornithologique.....	9
2.2) Inventaire entomologique.....	10
2.3) Inventaire des amphibiens.....	10
2.4) Inventaire des chiroptères.....	10
2.5) Inventaire autre faune.....	11
3) <i>Les limites des inventaires</i> .....	11
<b>II) Résultats de l'IBC</b> .....	<b>11</b>
1) <i>L'occupation du sol</i> .....	11
2) <i>L'inventaire floristique</i> .....	15
2.1) Les espèces d'intérêt.....	16
2.2) Les espèces invasives.....	18
3) <i>L'inventaire faunistique</i> .....	20
3.1) Inventaire ornithologique.....	20
3.2) Inventaire entomologique.....	22
3.3) Inventaire des amphibiens.....	24
3.4) Inventaire des reptiles.....	25
3.5) Inventaire des mammifères.....	26
4) <i>Cartes de localisation des espèces particulières</i> .....	28
<b>III) Les zones d'intérêt</b> .....	<b>31</b>
<b>IV) Préconisations d'actions</b> .....	<b>32</b>
Fiche action n°1 : Entretien des mares communales.....	33
Fiche action n°2 : Gestion des boisements favorable à la biodiversité.....	36
Fiche action n°3 : Gestion des espaces publics.....	38
Fiche action n°4 : Installation d'un nichoir à Effraie.....	42
Information sur la problématique de la reproduction des Busards.....	44
Conseils aux particuliers pour favoriser la biodiversité et préserver l'environnement.....	46
<b>Bibliographie</b> .....	<b>47</b>
<b>Lexique</b> .....	<b>49</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>51</b>



## INTRODUCTION

C'est au cours du XXème siècle que la France découvre les véritables richesses de son territoire mais aussi les nombreuses menaces qui pèsent sur elles. Dans la seconde moitié de ce siècle, des stratégies d'amélioration des connaissances et de protection de l'environnement voient le jour dans la politique globale d'aménagement de l'espace.

Le territoire français métropolitain comporte 36 529 communes (INSEE, 2015). Cette unité administrative constitue une maille intéressante pour la collecte de l'information et la mise en œuvre d'actions. Mais peu de communes disposent aujourd'hui d'un outil fonctionnel permettant d'une part la connaissance du patrimoine naturel et d'autre part la réalisation de travaux de restauration, de gestion et la protection de ce patrimoine. Pourtant, la connaissance de la biodiversité est désormais obligatoire et doit être prise en compte dans les documents d'urbanisme d'ici 2016 (loi Grenelle II).

Pour permettre aux communes de mener une politique environnementale, il est nécessaire qu'un état des lieux soit réalisé. Dans ce contexte, les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) ont pour premier objectif de porter à la connaissance des élus le patrimoine naturel de leur commune afin de le préserver dans le cadre des projets d'aménagement ou de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le second objectif est de mieux appréhender le fonctionnement des différentes trames écologiques et les connexions qui existent ou manquent entre les différents milieux naturels présents sur la commune. De cette manière, la réalisation d'un IBC participe également à l'élaboration de la Trame Verte et Bleue (TVB) initiée par le Grenelle de l'Environnement. Des aménagements en faveur de la biodiversité et de la restauration des corridors écologiques pourront être engagés. Enfin, la réalisation de tels inventaires constitue un état initial indispensable pour étudier l'évolution à long terme, favorable ou défavorable, de la diversité biologique sur la commune.

Sur les 403 communes du département, les communes de Mainvilliers, de Champhol, de Berchères-sur-Vesgre, de Vernouillet et de Saint-Lubin-des-Joncherets ont déjà finalisé un IBC. Garancières-en-Drouais s'est lancée dans ce projet en 2015. Cette commune se situe au nord de l'Eure-et-Loir dans l'agglomération de Dreux. Elle a une superficie de six cent quarante-six hectares pour une population de trois cent habitants (INSEE 2011). Elle est intégralement située sur le plateau du Thymerais-Drouais à une altitude variant de cent trente à cent soixante mètres. D'un point de vue géologique ce plateau est situé dans l'auréole crétacée de l'ouest du bassin parisien où la craie n'affleure que sur les versants de vallées,

absents à Garancières-en-Drouais. La craie sénonienne du secondaire est ainsi intégralement recouverte par une formation d'argiles à silex issue de l'altération en surface de la craie. Celle-ci s'est notamment produite au tertiaire après la régression marine du crétacé supérieur. Ces argiles à silex ont ensuite été recouvertes au quaternaire par des limons très riches d'origine éolienne. La structure géologique du sous-sol de Garancières-en-Drouais et les activités humaines qui sont intervenues modèlent la structure paysagère de cette commune.

Le présent document constitue la synthèse des résultats de l'IBC mené à Garancières-en-Drouais en 2015. Il présente les méthodologies utilisées pour réaliser les inventaires floristiques et faunistiques. L'analyse des données récoltées permet de mettre en évidence les éléments préservés, menacés ou dégradés. Afin d'aider les acteurs du territoire à prendre en compte le patrimoine naturel de la commune, une dernière partie est consacrée à la définition d'actions qui pourraient favoriser sa préservation et sa mise en valeur.

## **I) Protocoles d'inventaires**

L'inventaire écologique doit s'appuyer sur des méthodes rapides, rigoureuses et reproductibles, permettant d'apprécier les potentialités du secteur d'étude. La méthodologie retenue est issue d'une réflexion analysant les moyens humains et temporels impartis mais aussi la représentativité de la méthode d'échantillonnage et le caractère indicateur des groupes analysés.

Une première phase de travail a consisté à réaliser une synthèse des connaissances à partir de recherches bibliographiques et d'études documentaires.

### **1) Inventaire floristique**

La flore fait partie de notre patrimoine naturel qu'il est nécessaire de préserver pour le transmettre aux générations futures, les plantes étant souvent à la base de la chaîne alimentaire et ainsi indispensables pour bon nombre d'espèces faunistiques. Sa préservation passe inévitablement par une connaissance plus fine de sa diversité et de son intérêt.

La méthode de prospection employée consiste à parcourir au moins une fois par mois l'ensemble du territoire entre les mois d'avril et de juillet, en insistant sur les zones capables d'accueillir la plus grande richesse en biodiversité. L'observateur parcourt la zone d'étude en notant toutes les espèces végétales vasculaires, sous toutes les strates. L'inventaire se termine

lorsqu'aucune espèce nouvelle n'apparaît. Les parcelles ne sont pas entièrement parcourues pour des raisons de temps et de moyens humains.

L'occupation du sol a été relevée en identifiant les différents types d'habitats en fonction des espèces végétales observées.

En tout, sept journées ont été nécessaires pour réaliser l'inventaire floristique. Celles-ci ont été effectuées le 30 mars, le 10 avril, les 10 et 22 mai, les 4 et 17 juin et le 9 juillet 2015.

## **2) Inventaire faunistique**

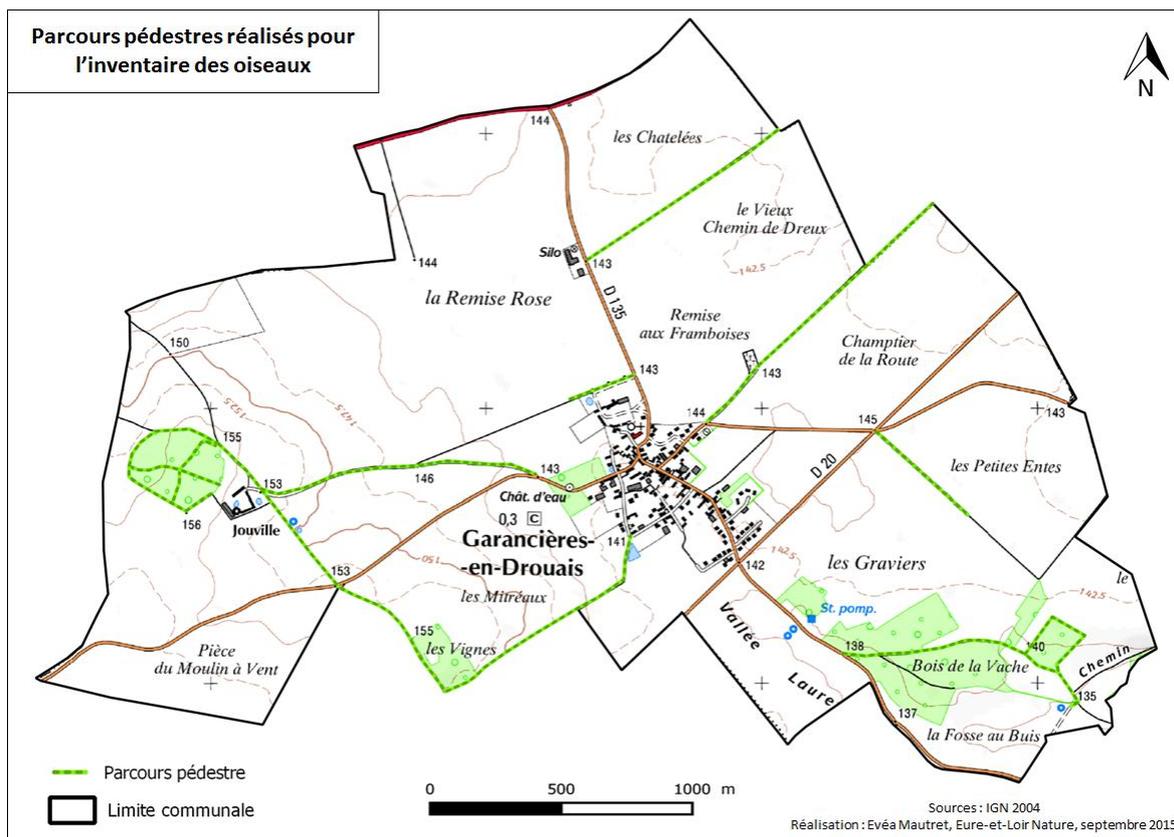
### **2.1) Inventaire ornithologique**

Les oiseaux constituent de très bons indicateurs de la qualité générale d'un milieu par leurs caractéristiques écologiques. La variété de leurs régimes alimentaires (frugivores, granivores, insectivores, etc...) permet d'estimer les potentialités nutritionnelles des milieux. Leurs modes de reproduction et de nidification variés donnent des indications quant à l'abondance des micro-habitats sur le territoire considéré. Enfin, ils correspondent à un groupe biologique très étudié et dont l'observation reste relativement simple.

Pour inventorier les espèces présentes sur le territoire de la commune des parcours pédestres ont été effectués. Cette méthode permet de couvrir une plus grande diversité d'habitats et de favoriser la multiplication des contacts. Toutes les espèces entendues et observées pendant ces parcours ont été notées.

Six passages ont été effectués le 30 mars, les 13 et 28 avril, les 15 et 28 mai et le 10 juin 2015. Des observations isolées ont aussi été faites lors des prospections pour les autres groupes d'espèces.

Enfin, des données proviennent de Gilles Desnos, le propriétaire de la ferme de Jouville.



## 2.2) Inventaire entomologique

Pour les insectes, l'inventaire s'est concentré sur les Odonates (libellules) et les Lépidoptères (papillons) pour des raisons de temps et de moyens. Pour cela, les milieux favorables ont été prospectés, à savoir les mares pour les libellules et les prairies pour les papillons. Quelques espèces d'Orthoptères ont aussi pu être identifiées par l'écoute ultrasonore réalisée pour l'inventaire des chiroptères.

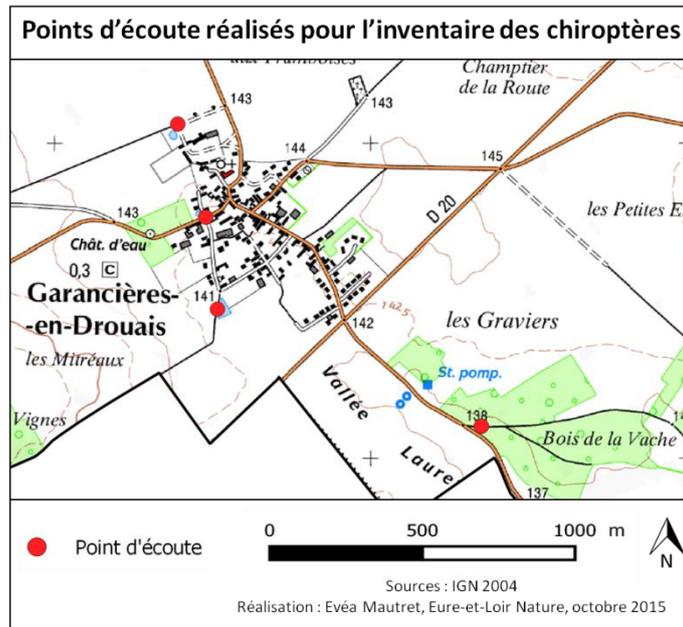
## 2.3) Inventaire des amphibiens

Les amphibiens sont des espèces très sensibles à la pollution des eaux, des sols, de l'atmosphère, à la prolifération de maladies et à la destruction et la fragmentation de leurs habitats. Ainsi, tout comme les oiseaux, ce sont d'excellents indicateurs de la qualité générale d'un milieu. Le territoire communal possède six mares (communales et privées) et aucun cours d'eau ne traverse la commune. L'inventaire des amphibiens a été effectué en réalisant un premier passage sur les mares le 30 mars puis un second le 4 juin.

## 2.4) Inventaire des chiroptères

Afin d'inventorier les espèces de chauves-souris présentes sur le site, des points d'écoute ultrasonore ont été effectués dans le village et dans le Bois de la Vache, le 7 septembre et le 1er octobre 2015. A chaque point, l'observateur écoute et enregistre les écholocations émises

par les chiroptères durant 30 minutes. Le détecteur ultrasonore Petterson D240X a été utilisé dans la fenêtre comprise entre une demi-heure et trois heures trente après le coucher du soleil. Pour favoriser le nombre de contacts, l'inventaire des chiroptères doit préférentiellement être effectué un soir où il ne pleut pas, où les températures sont supérieures à 12°C et où la lune n'est pas pleine.



### 2.5) Inventaire autre faune

Toutes les espèces rencontrées lors des prospections ont été notées même si elles ne faisaient pas partie des espèces ciblées par les inventaires (mammifères autres que les chiroptères, reptiles).

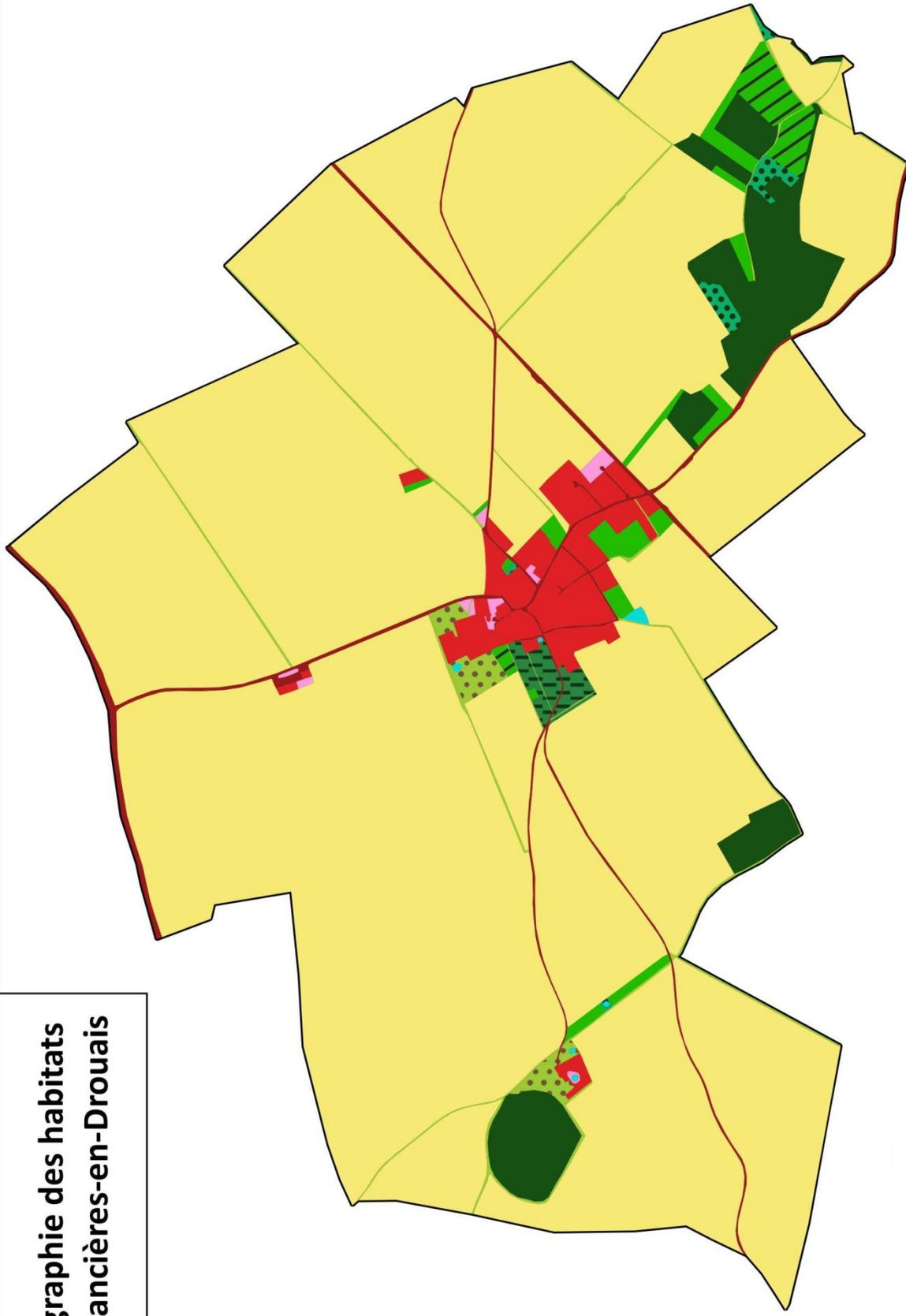
### 3) Les limites des inventaires

Réaliser un inventaire complet de la faune et de la flore est complexe. Ce genre de travail demanderait plusieurs années d'étude, ne serait-ce que pour inventorier l'entomofaune\*. Les protocoles mis en place permettent d'avoir une vision globale de la diversité présente sur la commune mais en aucun cas ce travail ne constitue un inventaire exhaustif de la biodiversité.

## II) Résultats de l'IBC

### 1) L'occupation du sol

# Cartographie des habitats de Garancières-en-Drouais



- Habitats :**
- Grandes cultures
  - Pâturages
  - Eaux dormantes de surface
  - Réseaux routiers
  - Chemins enherbés
  - Fourrés tempérés
  - Bâtiments / Habitations
  - Prairies de fauche
  - Forêts de feuillus caducifoliés
  - Pelouse de parc
  - Prairies améliorées
  - Plantations de conifères

Limite communale

Sources : Orthophotoplans 2012, Inventaires de terrain  
 Réalisation : Evéa Mautret, Eure-et-Loir Nature, juillet 2015

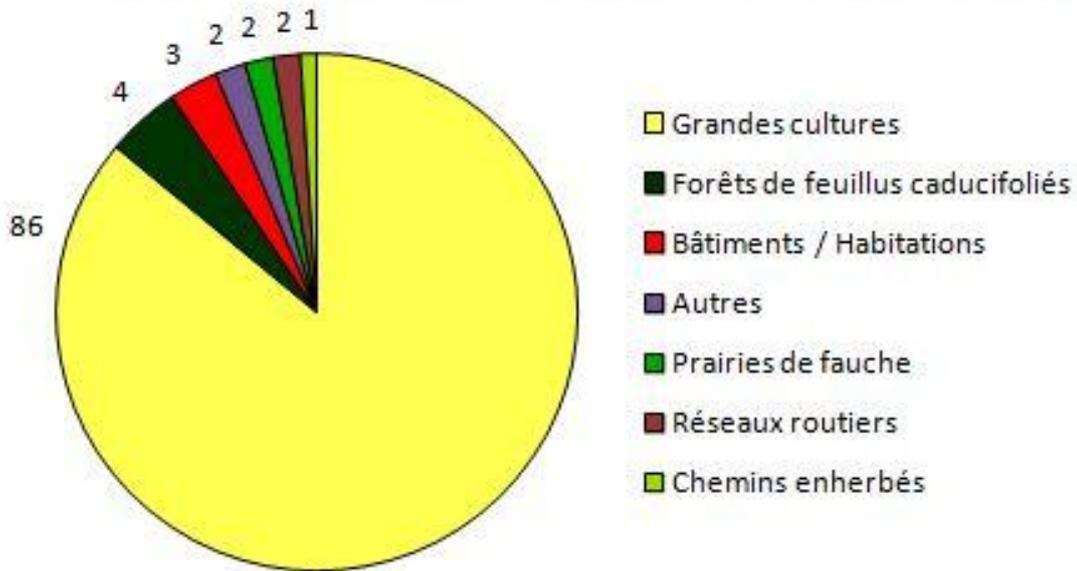
La cartographie des habitats de Garancières-en-Drouais est basée sur les relevés de terrain et leur définition s'appuie sur le référentiel EUNIS (European Nature Information System) Habitats. Il s'agit d'un système hiérarchisé de classification des habitats européens construit à partir de la typologie CORINE (Coordination of Information on the Environment) Biotopes.

Description des habitats présents sur la commune :

- **Les grandes cultures** (code EUNIS I1.1) correspondent aux céréales et autres cultures sur de grandes surfaces et d'un seul tenant dans les paysages ouverts d'openfields\*. Sur la commune, les cultures s'étendent sur un peu plus de 560 hectares ce qui représente 86% de la superficie. Les cultures intensives incluent une fertilisation chimique ou organique importante et une utilisation plus ou moins forte de produits phytosanitaires.
- **Les prairies de fauche** (code EUNIS E2.1) sont des prairies mésotrophes\* fauchées de basse altitude.
- **Les pâturages** (code EUNIS E2.2) correspondent à des prairies mésotrophes\* régulièrement pâturés.
- **Les prairies améliorées** (code EUNIS E2.61) sont des prairies ou des pâturages, secs ou mésophiles\*, intensifs. Elles sont habituellement mises en place de façon entièrement artificielle, réensemencées chaque année et fortement fertilisées.
- **Les chemins enherbés** sont des milieux qui peuvent servir de couloir de circulation pour la biodiversité, exemple de corridor écologique\*. C'est le cas à Garancières-en-Drouais où ils permettent le déplacement des espèces au sein du réseau de grandes cultures.
- **Les fourrés tempérés** (code EUNIS F3.1) sont des communautés arbustives principalement caducifoliées, d'affinité atlantique, subatlantique ou subcontinentale. Cet habitat sur la commune comprend des fourrés de Noisetiers (*Corylus avellana*), de Genêts à balai (*Cytisus scoparius*), de Pruneliers (*Prunus spinosa*), de Ronces communes (*Rubus fruticosus*) et d'Ajoncs d'Europe (*Ulex europeus*).

- **Les forêts de feuillus caducifoliés** (code EUNIS G1) correspondent aux boisements, forêts et plantations dominées par des arbres feuillus perdant leurs feuilles en hiver. Cette unité inclut les forêts comportant aussi des espèces sempervirentes\*, pourvu que les caducifoliées\* dominant. Sur la commune, les boisements que l'on trouve sont des chênaies-charmaies constituées à l'étage dominant de Chênes pédonculés (*Quercus patraea*) ou de Chênes sessiles (*Quercus robur*) avec présence de Charmes (*Carpinus betulus*) en sous-étage. Ce type de boisement se développe sur des sols eutrophes\* ou mésotrophes\*.
- **Les plantations de conifères** (code EUNIS G5.74) correspondent aux zones de plantations d'espèces conifères pour la production de bois ou de jeunes arbres, y compris les pépinières.
- **Les eaux dormantes de surface** (code EUNIS C1) correspondent aux plans d'eau d'origine naturelle ou artificielle à condition qu'ils hébergent des communautés aquatiques semi-naturelles. Sur la commune, 6 mares sont présentes dont un bassin d'orage.
- **Les réseaux de transport** (code EUNIS J4.2) sont les infrastructures routières et de stationnement ainsi que leur environnement immédiat hautement perturbé (accotements ou bas-côtés).
- **Les bâtiments / habitations** (code EUNIS J1) correspondent aux constructions des zones bâties où les bâtiments et autres surfaces imperméables occupent au moins 30% du sol. Ici cet habitat est principalement constitué par le village qui comprend des habitations mais aussi des jardins privés qui peuvent servir de milieu de vie ou de corridor\* à de nombreuses espèces.
- **Les pelouses des parcs** (code EUNIS E2.64) sont des pelouses généralement tondues, composées de graminées indigènes ou parfois exotiques. Dans un contexte urbain très minéral, ces espaces végétalisés, même s'ils sont régulièrement tondues, constituent des zones de refuge et de passage très utiles pour la faune.

## POURCENTAGE DE SURFACE OCCUPÉ PAR LES DIFFÉRENTS HABITATS



L'étude des habitats présents sur la commune met en évidence la prédominance des grandes cultures qui occupent 86% de la surface. 5% représentant les habitations et les routes, il reste à peine 10% de la surface de la commune pour les habitats "naturels", ce qui en limite la diversité. Les 4% de boisements sont principalement composés du Bois de la Vache, qui constitue un milieu intéressant à l'échelle communale. Enfin les prairies de fauche, prairies améliorées, pâtures, chemins enherbés, fourrés et mares sont des habitats peu représentés mais qui peuvent aussi être intéressants d'un point de vue naturaliste.

### 2) L'inventaire floristique

Au cours de ces inventaires cent soixante-seize espèces végétales ont été identifiées (tableau complet des espèces inventoriées en annexe 1). Chaque espèce possède un statut de fréquence établi au niveau départemental (Atlas de la flore sauvage d'Eure-et-Loir). Le degré de fréquence est défini d'après le nombre de communes où l'espèce est présente :

Espèce rarissime (RRR) : Présente dans 1 ou 2 communes

Espèce très rare (RR) : Présente dans 3 à 8 communes

Espèce rare (R) : Présente dans 9 à 20 communes

Espèce assez rare (AR) : Présente dans 21 à 50 communes

Espèce assez commune (AC) : Présente dans 51 à 101 communes

Espèce commune (C) : Présente dans 102 à 201 communes

Espèce très commune (CC) : Présente dans plus de 201 communes.

Ainsi, neuf espèces assez rares, rares ou très rares ont été identifiées.

Statut de fréquence	Espèces	Statut liste rouge régionale
Très commune	118	-
Commune	32	-
Assez commune	8	-
Assez Rare	Mahonia à feuilles de houx ( <i>Mahonia aquifolium</i> )	LC
	Orpin réfléchi ( <i>Sedum rupestre</i> )	LC
	Vesce jaune ( <i>Vicia lutea</i> )	LC
Rare	Renoncule aquatique ( <i>Ranunculus aquatilis</i> )	LC
	Sainfoin à feuilles de vesce ( <i>Onobrychis viciifolia</i> )	LC
	Scille à deux feuilles ( <i>Scilla bifolia</i> )	LC
Très rare	Erigeron annuel ( <i>Erigeron annuus</i> )	LC
	Myriophylle du Brésil ( <i>Myriophyllum aquaticum</i> )	LC
	Trèfle semeur ( <i>Trifolium subterraneum</i> )	LC
Indéfini	9	-

**Tableau 1 : Répartition des espèces de plantes vasculaires en fonction de leur statut de fréquence (LC = Préoccupation mineure)**

### 2.1) Les espèces d'intérêt

L'**Orpin réfléchi** (*Sedum rupestre*) est une plante vivace\* qui fleurit de juin à août. On la rencontre sur les talus et accotements, les vieux murs, les toits, les pelouses et landes sur des sols secs et plutôt acides. Cet orpin, assez rare, est dispersé dans le département d'Eure-et-Loir. Dans de nombreux cas, il semble échappé des jardins où il est fréquemment cultivé comme plante de rocailles.

La **Vesce jaune** (*Vicia lutea*) est une plante annuelle de la famille des Fabacées, grimpante à l'aide de vrilles et caractérisée par des fleurs jaunâtres et des stipules noirâtres à l'aisselle des feuilles. Elle fleurit de mai à août et se rencontre dans les cultures, friches, accotements et talus herbeux sur des sols plutôt secs. Sur la commune elle est présente au niveau de la zone de plantation de conifères.

La **Renoncule aquatique** (*Ranunculus aquatilis*) est une plante aquatique vivace\*, à feuilles immergées divisées en lanières dirigées en tous sens, à feuilles flottantes plus ou moins incisées et aux fleurs blanches dressées au-dessus de l'eau. Elle a subi une certaine régression et les stations actuelles sont disséminées dans l'ouest de l'Eure-et-Loir et en particulier dans le Perche et le Thymerais. Sur la commune, l'espèce a été observée sur une des mares de Jouville (le long d'un chemin au sud-est de la ferme).



Le **Sainfoin à feuilles de vesce** (*Onobrychis viciifolia*) est une plante vivace\* à inflorescence dense et allongée composée de fleurs roses veinées de pourpre. On la trouve sur les accotements et talus herbeux, friches, terrains vagues sur des sols calcaires plutôt secs. Cultivée comme fourrage, surtout autrefois, et utilisée aujourd'hui pour végétaliser les talus routiers, elle se répand plus ou moins à proximité de son lieu d'introduction. Elle reste rare en Eure-et-Loir.

La **Scille à deux feuilles** (*Scilla bifolia*) est une petite plante vivace\* à bulbe, comportant presque toujours deux feuilles et à l'inflorescence grêle pourvue de fleurs de couleur bleu violet. Elle fleurit très précocement dès le mois de mars et en avril. Cette espèce se situe à la limite ouest de son aire de répartition dans le Centre c'est pourquoi elle est protégée régionalement. En Eure-et-Loir, on la trouve dans



les chênaies-charmaies des coteaux et vallons adjacents du Loir, de la Conie, de l'Eure et de la Blaise. Sur la commune, elle a été observé au niveau du Bois de la Vache.

Le **Trèfle semeur** (*Trifolium subterraneum*) est une plante annuelle à tiges rampantes, à feuilles pubescentes et à l'inflorescence fournie de deux à sept fleurs blanches. Il est cité dans la liste régionale des espèces déterminantes pour la mise en place d'une ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Traditionnellement limité aux alluvions des vallées du Loir et de l'Yerre, où il est proche de sa limite nord d'aire de répartition, on le retrouve ici plus au nord à Garancières-en-Drouais au niveau du cimetière.



## 2.2) Les espèces invasives

Les espèces invasives se définissent comme des espèces exotiques (introduites par l'homme en dehors de leur aire de répartition) naturalisées\* dont la prolifération ou la présence au sein d'un milieu a des impacts d'ordres écologique, économique ou sanitaire. Leur présence aboutit à un appauvrissement ou une banalisation de la flore, modifiant parfois la structure ou perturbant le fonctionnement naturel des écosystèmes.

Les espèces sont classées en six catégories en fonction de leur stade d'invasion :

Rang 5 : Espèce invasive à distribution généralisée dans les milieux naturels potentiellement colonisables et ayant un impact sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes envahis.

Rang 4 : Espèce localement invasive ayant un impact sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes envahis mais n'ayant pas encore colonisé l'ensemble des habitats potentiellement colonisables.

Rang 3 : Espèce invasive se propageant dans les milieux fortement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, friches, plantations forestières, jardins) ou par des processus naturels (friches des hautes grèves des grandes vallées) avec une densité plus ou moins forte.

Rang 2 : Espèce invasive émergente dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée, présentant ou non un comportement invasif et susceptible de causer des problèmes dans les milieux naturels à court terme.

Rang 1 : Espèce exotique non invasive, introduite de longue date ne présentant pas de comportement invasif.

Rang 0 : Espèce exotique insuffisamment documentée, d'introduction récente sur le territoire, dont le comportement est à étudier.

Rang	Espèces	Statut de fréquence départementale
5	Robinier faux-acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> )	CC
4	Vigne-vierge ( <i>Pharthenocissus inserta</i> )	NE
3	Erigéron annuel ( <i>Erigeron annuus</i> ) Mahonia à feuilles de houx ( <i>Mahonia aquifolium</i> )	RR AR
2	Myriophylle du Brésil ( <i>Myriophyllum aquaticum</i> )	RR
0	Phacélie à feuilles de tanaïs ( <i>Phacelia tanacetifolia</i> )	NE

**Tableau 2 : Statut des espèces invasives présentes sur la commune (CC = Très commune, AC = Assez Commun, AR = Assez Rare, RR = Très rare, NE = Non évalué)**

Le **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*) est un arbre originaire d'Amérique du Nord qui est naturalisé\* en région Centre Val de Loire. Il produit des grappes pendantes de fleurs blanches et les rameaux non florifères sont munis de fortes épines. Planté à l'origine pour l'ornement et l'exploitation de son bois, il reste surtout cantonné sur les lisières forestières mais peut poser des problèmes d'envahissement sur certaines pelouses calcaires. Il possède un fort pouvoir envahissant de par sa croissance rapide, la production de nombreuses graines et sa capacité à drageonner\* abondamment après une coupe.

La **Vigne-vierge** (*Pharthenocissus inserta*) est une espèce subspontanée\* originaire d'Amérique du Nord. C'est une plante grimpante vivace\* qui est plantée pour recouvrir les façades. On la trouve parfois sur les berges des rivières, les bords de routes ou les terrains vagues. A Garancières-en-Drouais, elle est présente sur un mur dans un petit parc.



L'**Erigéron annuel** (*Erigeron annuus*) est une espèce originaire d'Amérique qui est naturalisée\* en région Centre Val de Loire. C'est une plante bisannuelle\* élancée et rameuse\* au sommet. Elle a été observée pour la première fois en Eure-et-Loir en 1999. Présente essentiellement en vallée de l'Eure, elle pourrait se répandre rapidement sur tout le département. On la retrouve à Garancières-en-Drouais sur le bord d'un chemin près du village.



Le **Mahonia à feuilles de houx** (*Mahonia aquifolium*) est une espèce originaire d'Amérique du Nord occidentale qui est naturalisée\* en région Centre Val de Loire. C'est un arbuste aux feuilles persistantes, coriaces et épineuses qui forme des bouquets dressés de fleurs jaunes. Il est fréquemment planté comme arbuste ornemental et a tendance à s'échapper des jardins et à se disséminer dans divers boisements. Sur la commune, on le retrouve au niveau du Bois de la Vache et au bord du bassin d'orage.

Le **Myriophylle du Brésil** (*Myriophyllum aquaticum*) est une espèce originaire d'Amérique du Sud qui est naturalisée\* en région Centre Val de Loire. C'est une plante aquatique vivace\* à feuilles en forme de peigne, et produisant des tiges dressées hors de l'eau. Les observations en Eure-et-Loir restent ponctuelles, dans des mares ou des étangs où il a vraisemblablement été introduit pour l'ornementation. Sur la commune de Garancières-en-Drouais, il recouvre totalement la surface de la mare située rue du Château. Très envahissant dans le sud-ouest de la France, il a pour l'instant une extension limitée dans la région.



La **Phacélie à feuilles de tanaïs** (*Phacelia tanacetifolia*) est une espèce subspontanée\* fréquemment cultivée comme plante mellifère ou engrais vert. On l'observe parfois de façon transitoire sur les bords des routes et en marge des cultures. Sur la commune, on la retrouve en bord de culture au niveau de Jouville.



### 3) L'inventaire faunistique

Les espèces d'intérêt sont définies en fonction de leur statut sur la liste rouge régionale de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) évaluant l'état de conservation des espèces pour la région Centre Val de Loire.

#### 3.1) Inventaire ornithologique

Soixante-et-onze espèces d'oiseaux ont été inventoriées parmi lesquelles deux espèces sont vulnérables en région Centre Val de Loire et dix quasi-menacées. Ces statuts concernent les espèces nicheuses et non celles de passage. Le tableau complet de l'inventaire ornithologique est consultable en annexe 2.

Statut	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale
Vulnérable	Pipit farlouse ( <i>Anthus pratensis</i> ) Vanneau huppé ( <i>Vanellus vanellus</i> )	Pipit farlouse ( <i>Anthus pratensis</i> ) Linotte mélodieuse ( <i>Carduelis cannabina</i> )
Quasi-menacé	Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ) Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) Bruant proyer ( <i>Miliaria calandra</i> ) Busard Saint-Martin ( <i>Circus cyaneus</i> ) Chevêche d'Athéna ( <i>Athene noctua</i> ) Effraie des clochers ( <i>Tyto alba</i> ) Faucon hobereau ( <i>Falco subbuteo</i> ) Linotte mélodieuse ( <i>Carduelis cannabina</i> ) Perdrix grise ( <i>Perdrix perdrix</i> ) Pic épeichette ( <i>Dendrocopos minor</i> )	Bruant jaune ( <i>Emberiza citrinella</i> ) Traquet motteux ( <i>Oenanthe oenanthe</i> ) Fauvette grisette ( <i>Sylvia communis</i> )
Préoccupation mineure	55	66
Non évalué	1	-
Non applicable	3	-

**Tableau 3 : Répartition des espèces contactées en fonction de leur statut sur la liste rouge de l'UICN**

Le **Pipit farlouse** (*Anthus pratensis*) est un petit oiseau terrestre brun. Il apprécie les milieux frais, humides et dégagés. On peut néanmoins le voir dans les terrains cultivés, les friches, les talus herbeux et le long des côtes maritimes. C'est une espèce migratrice qui niche au sol dans les prairies ou les champs. La femelle pond quatre à six œufs entre mai et juin et il y a souvent deux couvées. Moins de trois cent dix couples nichent dans la région Centre Val de Loire principalement en Eure-et-Loir. A Garancières-en-Drouais, la dizaine d'individus observés dans les fourrés du Bois de la Vache étaient probablement en migration.



©Eugène Montocchio

Le **Vanneau huppé** (*Vanellus vanellus*) est un limicole\* facilement reconnaissable grâce à sa longue et fine huppe recourbée et à son plumage noir et blanc. C'est une espèce migratrice partielle qui niche au sol dans des prairies humides, des vasières asséchées ou en milieu agricole. A l'instar de ce que l'on observe au niveau national depuis une quarantaine d'années, les effectifs nicheurs se sont effondrés à l'échelle régionale où il reste sans doute moins de deux cent couples nicheurs, dont une centaine en Brenne. Les effectifs ont baissé d'au moins dix pour cent en dix ans et ce, de manière continue. Les individus observés sur la commune étaient probablement en migration.



La **Linotte mélodieuse** (*Carduelis cannabina*) est un petit passereau brun dont le front et la poitrine des mâles prennent une coloration rouge en période nuptiale. Migratrice partielle, elle niche dans un buisson à moins d'un mètre cinquante de hauteur dans les friches, les landes et les régénérations forestières. Les pontes sont constituées de cinq œufs en moyenne. Le nid est parfois



si mal dissimulé qu'un prédateur ou un observateur indiscret provoquent souvent la destruction ou l'abandon de la nichée. Les pontes de remplacement sont ainsi fréquentes. Les données chiffrées pour cette espèce font défaut mais les experts s'accordent pour décrire une réduction de la population supposée proche de 30% depuis dix ans. Ce déclin est dû à la disparition des haies et des jachères en milieu agricole et à l'évolution des landes vers le boisement. Sur la commune, sept individus ont été contactés, dans les fourrés du Bois de la Vache et dans le village.

### 3.2) Inventaire entomologique

Les inventaires ont permis d'identifier vingt-trois espèces d'insectes parmi lesquelles quinze Lépidoptères (papillons), cinq Odonates (libellules) et trois Orthoptères.

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale
Lépidoptères	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC
	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC
	Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	LC
	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC
	Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	LC
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	NT
	Moro sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	LC
	Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	LC
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC
	Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC
	Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LC
	Goutte-de-sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	LC
	Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>	LC
	Adèle de la Scabieuse	<i>Nemophora metallica</i>	LC
Odonates	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC
	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC
	Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LC
	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC
	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC
Orthoptères	Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	LC
	Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	LC
	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	LC

Tableau 4 : Insectes observés (NT = Quasi-menacé, LC = Préoccupation mineure)

La **Petite Tortue** (*Aglais urticae*) est un papillon quasi-menacé en région Centre Val de Loire. Il se rencontre dans les lieux où poussent les orties, notamment dans les zones rurales près des habitations et des pâtures. Il se pose sur les murs ou les parois rocheuses pour se réchauffer. Sa période de vol s'étale de fin mai à août et il hiverne souvent dans les granges ou les cabanons à l'état adulte. Sur le territoire communal, l'espèce a été vue près du Bois de la Vache et dans le village.



### 3.3) Inventaire des amphibiens

Les prospections ont permis le recensement de trois espèces d'amphibiens :

Espèce	Statut liste rouge régionale	Autres
Grenouille rieuse ( <i>Pelophylax ridibundus</i> )	LC	Espèces protégées au niveau national par l'arrêté du 19 novembre 2007
Grenouille verte ( <i>Pelophylax kl.esculentus</i> )	LC	
Salamandre tachetée ( <i>Salamandra salamandra</i> )	LC	

**Tableau 5 : Amphibiens observés (LC = Préoccupation mineure)**

La **Grenouille rieuse** (*Pelophylax ridibundus*) se caractérise par sa grande taille (de huit à quinze centimètres). Elle possède des pattes postérieures longues et puissantes avec la palmure des orteils très développée. La couleur de la face supérieure est très variable : en générale brunâtre parsemé de taches brunes ou vertes aux formes régulières, une bande médiane verte peut aussi être présente. Sur la commune, on la retrouve sur la mare située dans la pâture de la ferme de Jouville.



La **Grenouille verte** (*Pelophylax kl.esculentus*) aussi appelée Grenouille comestible résulte de l'hybridation entre la Grenouille Rieuse (*Pelophylax ridibundus*) et la Grenouille de Lessona (*Pelophylax lessonae*). Elle mesure sept à onze centimètres et la face supérieure est de couleur verte à brun ponctuée de taches noires, avec une bande médiane verte. A Garancières, elle a été observée sur le bassin d'orage.



La **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) est facilement reconnaissable et impossible à confondre avec une autre espèce grâce à son corps noir taché de jaune. Essentiellement nocturne, elle sort très peu la journée mais on peut tout de même la rencontrer

par temps humide. Elle vit en milieu forestier, avec une préférence pour les boisements humides et mixtes, où les cachettes sont plus favorables. Ovovivipare, la Salamandre ne pond pas d'œufs mais directement des larves. Elle est terrestre mais retourne à l'eau pour pondre ses larves qui effectuent plusieurs mues avant de quitter le milieu aquatique après 4 à 12 mois.

### 3.4) Inventaire des reptiles

Trois espèces de reptiles ont été observées :

Espèces	Statut liste rouge régionale	Autre
Couleuvre à collier ( <i>Natrix natrix</i> )	LC	} Espèces protégées au niveau national par l'arrêté du 19 novembre 2007
Lézard des murailles ( <i>Podarcis muralis</i> )	LC	
Orvet fragile ( <i>Anguis fragilis</i> )	LC	

**Tableau 6 : Reptiles observés (LC = Préoccupation mineure)**

La **Couleuvre à collier** (*Natrix natrix*) vit généralement à proximité de l'eau mais certains adultes vivent dans des biotopes plus secs. Elle est caractérisée par un collier jaune qui est plus vif et remarquable chez les jeunes. Bien qu'elle ait une large aire de répartition au sein de laquelle elle est relativement répandue, certaines populations voient leurs effectifs



diminuer. La cause est sans doute une combinaison de plusieurs facteurs liés à l'anthropisation des milieux : l'artificialisation des berges des cours d'eau, l'assèchement des zones humides et la fragmentation de ses habitat. Son déclin semble aussi corrélé à la réduction des populations d'amphibiens dont elle se nourrit.

Le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) est un petit lézard à teinte dominante grise ou marron, d'aspect relativement robuste. C'est une espèce ubiquiste\* que l'on peut rencontrer aussi bien dans des milieux naturels que dans des zones urbanisées où elle apprécie les jardins, les murs de pierres, les tas de bois, les cimetières, les carrières, les talus de voie de communication, etc. Dans les milieux naturels, on peut



rencontrer le Lézard des murailles dans les haies, les bords de plans d'eau, les zones en friches, les buissons, les talus, les lisières de forêts, les éboulis, etc. Sur la commune, il a été vu sur un trottoir dans le village.

L'**Orvet fragile** (*Anguis fragilis*) est un reptile faisant partie du sous-ordre des Sauriens, qui est caractérisé par l'absence de pattes. Il est souvent confondu avec les serpents mais s'en différencie par la présence de paupières mobiles. De couleur marron, il ne dépasse pas les cinquante centimètres et possède comme certains lézards le pouvoir d'autotomie qui lui permet de se défaire de sa queue pour leurrer les prédateurs.



### 3.5) Inventaire des mammifères

Neuf espèces de mammifères ont été recensées :

Espèces	Statut liste rouge régionale	Autre statut
Murin à moustaches ( <i>Myotis mystacinus</i> )	NT	Espèces protégées au niveau national par l'arrêté du 23 avril 2007
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	LC	
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	LC	
Hérisson d'Europe ( <i>Erinaceus europaeus</i> )	LC	
Blaireau européen ( <i>Meles meles</i> )	LC	Espèces de gibier dont la chasse est autorisée (article 1 de l'arrêté du 26 juin 1987)
Fouine ( <i>Martes foina</i> )	LC	
Renard roux ( <i>Vulpes vulpes</i> )	LC	
Sanglier ( <i>Sus scrofa</i> )	LC	
Chevreuil ( <i>Capreolus capreolus</i> )	LC	

**Tableau 7 : Mammifères observés (LC = Préoccupation mineure)**

Le **Murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*) est le plus petit des Murins de notre région. Il fréquente les milieux mixtes, ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins, milieux forestiers, zones humides. Son alimentation se compose principalement de diptères, d'arachnides et de petits lépidoptères. Ses gîtes d'hiver sont autant les petites caves que les



grottes, les mines et les carrières. Il s'installe plus rarement dans les bâtiments ou les cavités arboricoles. Peu sensible au froid, il affectionne les fissures étroites et s'observe souvent derrière les écailles de roche décollées des parois. C'est le plus commun des murins observés dans les grottes. Ses effectifs en région Centre-Val de Loire sont en baisse. Aucune menace précise ne semble expliquer cette érosion si ce n'est une dégradation générale de ses habitats.

La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est la plus petite chauve-souris d'Europe et la plus commune. C'est une espèce anthropophile qui vit principalement dans les villages et les grandes villes, mais elle est aussi présente dans les parcs, les jardins, les bois et les forêts. Les colonies occupent toutes sortes de gîtes, qu'ils soient arboricoles (trous de pic, fentes, fissures ou autres arbres creux) ou anthropiques (nichoirs, habitations). Elle est sédentaire et se nourrit principalement d'insectes qu'elle chasse dans les allées forestières ou en lisière et au-dessus des points d'eau (mares, étangs).

La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) est considérée comme l'une des chauves-souris les plus anthropophiles du continent, on la rencontre dans les villages et leurs environs mais également au centre des villes. Au printemps, les femelles se rassemblent pour former de petites colonies de reproduction dans les fissures des bâtiments, parfois dans les fentes des rochers (où se trouvent souvent les quartiers d'hiver). La Pipistrelle de Kuhl ne semble pas partager ses gîtes avec la Pipistrelle commune, bien que les deux espèces puissent constituer des colonies très proches les unes des autres. Elle sort à la tombée de la nuit pour chasser autour des lampadaires, au-dessus de l'eau et des jardins. De son vol rapide et agile, elle capture des petits diptères, des papillons, des trichoptères et des punaises. A Garancières-en-Drouais elle a été entendue au niveau du village.

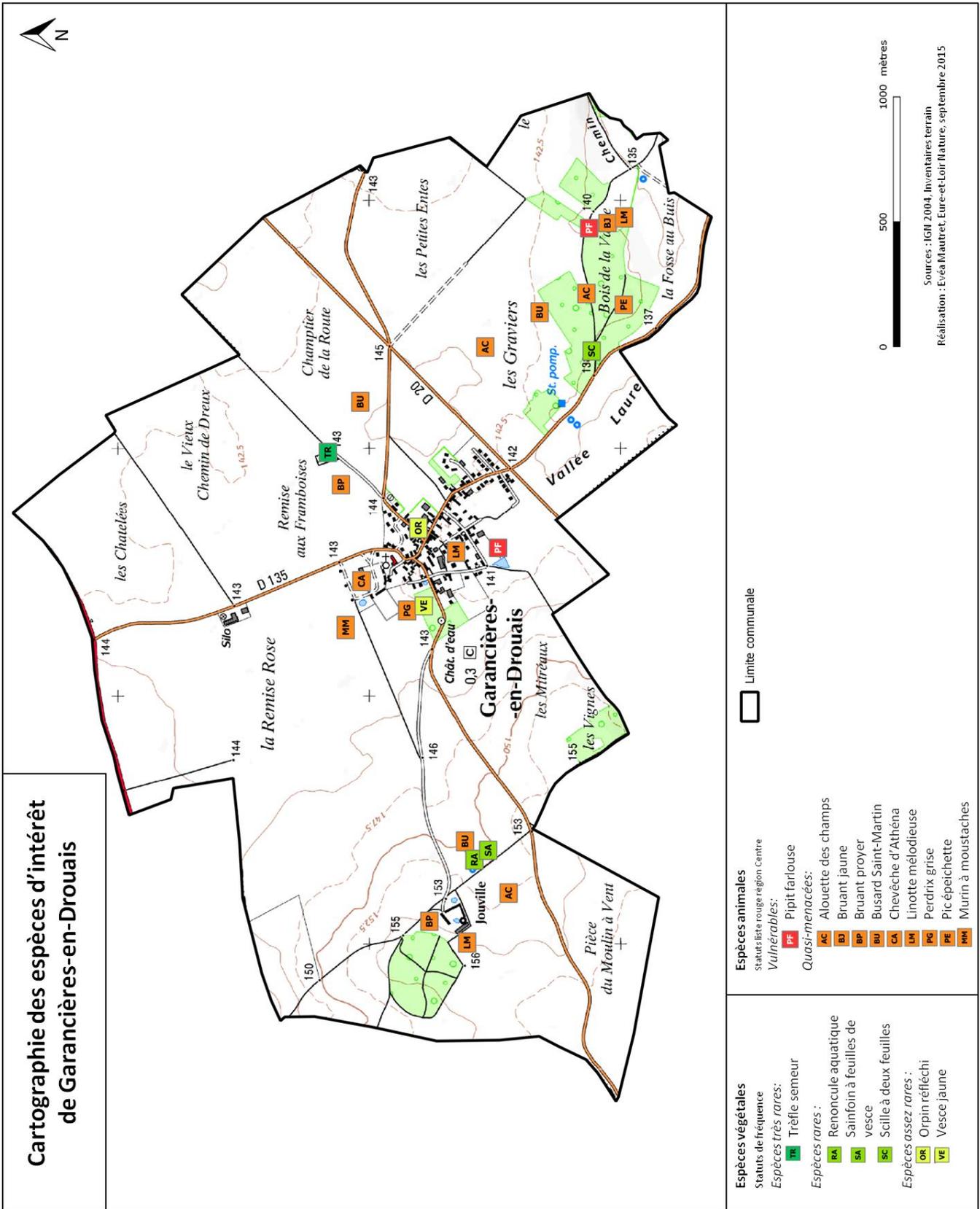
Le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) est un petit mammifère omnivore vivant dans les bois de feuillus, les haies, les broussailles, les prairies humides, les parcs et les jardins. Bien reconnaissable grâce aux piquants qu'il a sur le dos, c'est une espèce semi-nocturne, solitaire, non-territoriale et qui hiberne. Se roulant en boule en cas de danger, il possède une technique de défense unique chez les mammifères. En France, il est protégé par l'arrêté du 23 avril 2007. A Garancières-en-Drouais, il a été observé à côté du cimetière.



Le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*) fait partie de la famille des Canidés. Son pelage roux est marqué de blanc sous le ventre et la gorge, son museau est pointu, ses oreilles droites et sa queue touffue. Il est omnivore à prédominance carnivore et se nourrit surtout de rongeurs et de lapins. Il est ainsi très opportuniste, ce qui lui permet de s'adapter à des milieux très différents et de modifier son alimentation au cours de l'année. Il se reproduit en février pour une mise bas de mars à mai. Celle-ci s'effectue dans un terrier alors que le reste de l'année, le renard vit presque exclusivement au grand air. Il a été observé sur la commune au niveau des fourrés du Bois de la Vache.

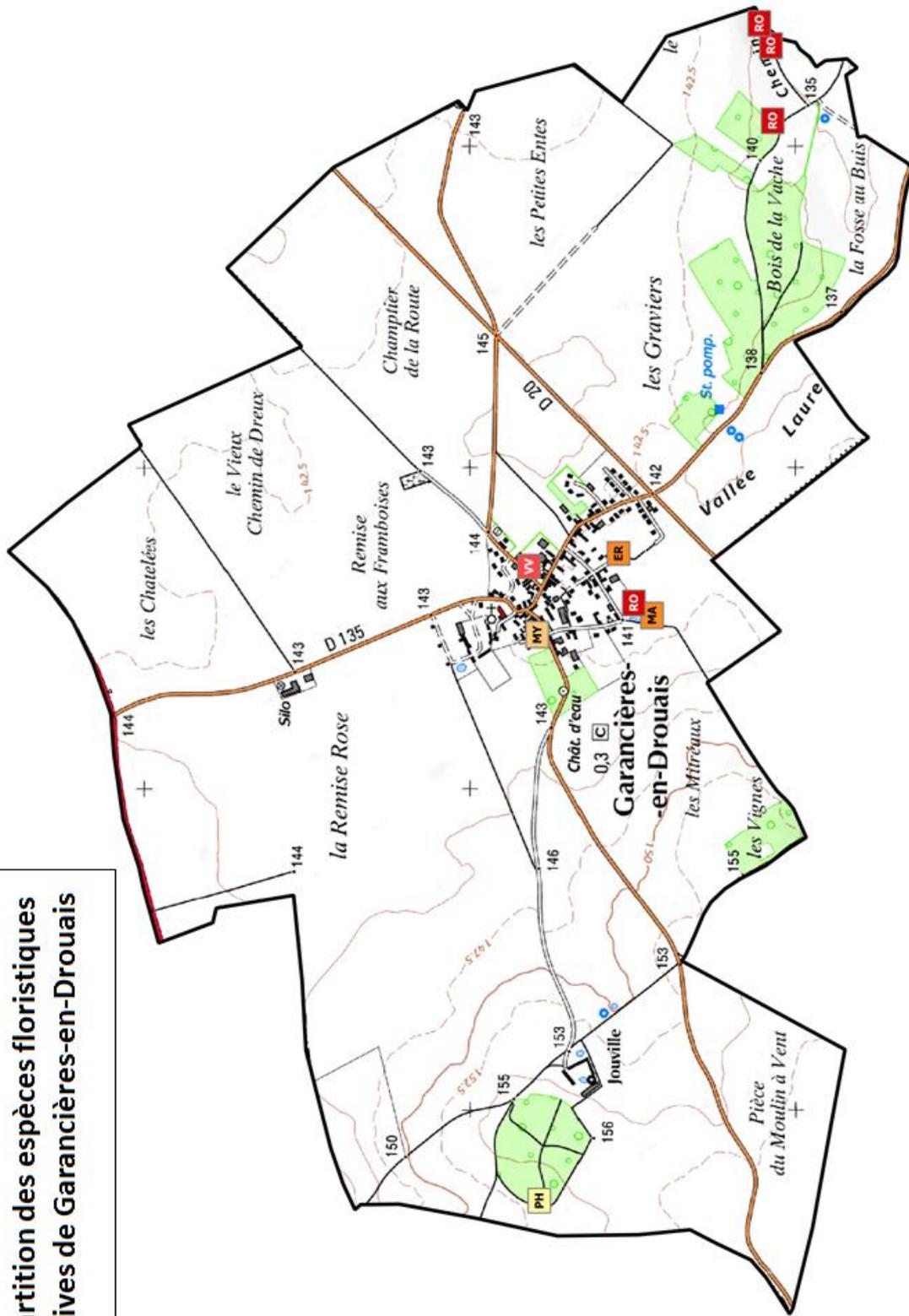


#### **4) Cartes de localisation des espèces particulières**





## Répartition des espèces floristiques invasives de Garancières-en-Drouais



**Rang 5**  
Espèces invasives à distribution généralisée  
**RO** Robinier faux-acacia

**Rang 4**  
Espèces localement invasives  
**VV** Vigne-vierge

**Rang 3**  
Espèces invasives se propageant dans les milieux fortement perturbés  
**ER** Erigeron annuel  
**MA** Mahonia à feuilles de houx

**Rang 2**  
Espèces invasives émergente dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée  
**MY** Myriophylle du Brésil

**Rang 0**  
Espèces exotique insuffisamment documenté, d'introduction récente sur le territoire  
**PH** Phacélie à feuilles de Tanaisie

Limite communale

0 500 1000 mètres

Sources : IGN 2004, Inventaires terrain  
Réalisation : Evéa Mauret, Eure-et-Loir Nature, septembre 2015

### III) Les zones d'intérêt

Les inventaires réalisés sur la commune ont permis d'identifier les zones ayant le plus d'intérêt pour la biodiversité.



Les boisements constituent des milieux très intéressants à l'échelle de la commune. Ils accueillent notamment un grand nombre d'espèces d'oiseaux, certaines étant menacées ou quasi-menacées en Eure-et-Loir. Le Bois de la Vache est particulièrement riche grâce aux zones de fourrés très appréciées par certains oiseaux. On y découvre aussi des espèces végétales comme le Sceau-de-Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*), le Mélampyre des près (*Melampyrum pratense*) ou l'Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*). Certains secteurs du Bois de la Vache sont complètement recouverts par la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) constituant de magnifiques milieux en période de floraison. La chênaie-charmaie atlantique à Jacinthe est un habitat déterminant ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique ou Floristique) en région Centre Val de Loire. Ce statut désigne les habitats représentant un intérêt du fait de leur rareté, de leur spécificité à l'échelle

régionale, de leur degré de menace dans la région et des cortèges d'espèces qui les constituent.

Les prairies que l'on trouve à proximité du Bois de la Vache, du village, des Gravieres et de Jouville sont des milieux ouverts accueillant un grand nombre d'espèces floristiques communes tels que le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), le Gaillet mou (*Galium mollugo*), le Sénéçon jacobée (*Senecio jacobaea*), ou le Laiteron des champs (*Sonchus arvensis*). On peut également y observer des espèces plus originales comme l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), la Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*), la Pensée des champs (*Viola arvensis*) et la Véronique officinale (*Veronica officinale*).

Les chemins et bordures de champs accueillent une grande diversité végétale. On peut notamment y observer le Grand coquelicot (*Papaver rhoeas*), la Matricaire discoïde (*Matricaria discoidea*), la Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis*) et l'Euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*). Ces milieux peuvent être appauvris par l'utilisation d'intrants chimiques mais ils sont primordiaux pour la flore et la faune locales. Les plantes étant à la base de la chaîne alimentaire, les chemins et bordures de champs servent de zone de chasse et de refuge pour de nombreuses espèces et constituent des corridors écologiques\*.

Le village lui-même accueille une flore riche souvent insoupçonnée. La plupart des espèces rencontrées sont communes : le Pissenlit (*Taraxacum officinale*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), le Lierre grimpant (*Hedera helix*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) ou le Sénéçon commun (*Senecio vulgaris*). Elles s'observent sur les trottoirs et dans les espaces verts communaux ou privés. On trouve également au cœur du village des espèces plus rares comme la Vesce jaune (*Vicia lutea*) et l'Orpin réfléchi (*Sedum rupestre*).

Les 6 mares présentes sur la commune sont des milieux riches en biodiversité mais fragiles. A Garancières-en-Drouais, elles constituent la seule source d'eau douce. On observe des Joncs et des Carex sur certaines berges mais la végétation hygrophile\* reste limitée. Très sensibles aux perturbations, on y retrouve souvent des plantes invasives : c'est le cas pour une des mares communale envahie par le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*).

#### **IV) Préconisations d'actions**

En fonction des résultats des inventaires et de la définition des zones d'intérêt, des fiches action ont été établies afin de donner des conseils de gestion en faveur de la biodiversité sur la commune de Garancières-en-Drouais.

## Fiche action n°1 : Entretien des mares communales

### ❖ La mare du village



### Etats des lieux

La mare est entièrement recouverte par une plante invasive : le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*). Sa prolifération cause une perte très importante de biodiversité. En effet, la formation de tapis denses monospécifiques\* entraîne un blocage de l'oxygène et empêche le passage de la lumière. Ces deux facteurs étant essentiels à la vie, l'impact sur la faune et la flore aquatique est important.

### Préconisations

- Pour lutter contre cette espèce, il est recommandé d'effectuer un **arrachage mécanique** qui peut être effectué à l'aide de pelles mécaniques. Celui-ci est efficace quand il est **suivi d'opérations légères d'arrachage manuel**. Le Myriophylle du Brésil se reproduit par l'allongement et la fragmentation de ses tiges de façon très efficace puisque les fragments peuvent subsister pendant plusieurs jours dans les eaux et développer ensuite des plantes viables.

Aucune forme de lutte chimique contre l'espèce n'est envisageable, l'usage de produits phytosanitaires étant interdit en milieu aquatique en raison de leurs impacts sur la qualité de l'eau et sur les organismes vivants.

- Cette intervention sera l'occasion d'effectuer un **curage** (la mare se comble naturellement au fil du temps et la présence du Myriophylle du Brésil apporte une grande quantité de végétation qui s'y dégrade et accélère le processus).
- Il est aussi envisageable de **remodeler** la mare. Il s'agit une intervention qui peut perturber la faune et la flore mais dans le cas présent, la diversité étant très faible, c'est une action bénéfique. Il est alors conseillé d'intervenir entre septembre et novembre. L'intérêt de l'intervention serait de créer des pentes douces au moins sur un côté pour permettre l'installation d'une grande diversité de plantes, favorable à la faune. De plus, les pentes douces facilitent le lien avec le milieu terrestre pour les animaux. Varier les profondeurs : les zones peu profondes se réchauffant rapidement sont excellentes pour le développement des têtards et des insectes et les zones profondes (> à 80cm) servent de refuge pour la faune en hiver en restant à l'abri du gel. Créer des contours sinueux permet d'augmenter la surface des berges qui sont des zones importantes pour les plantes et les animaux.
- Afin que la Myriophylle du Brésil ne se développe pas à nouveau, il pourra être utile d'**implanter des plantes aquatiques locales** (liste en annexe 3)

#### ❖ Le bassin d'orage



## Etats des lieux

Le bassin d'orage constitue un habitat intéressant pour la biodiversité à l'échelle de la commune. Il abrite une végétation hygrophile\* (saules, joncs et carex) limitée en raison de ses berges en majorité abruptes. Il est entouré d'une fine bande herbacée tondue régulièrement très près du sol, ce qui est défavorable à la biodiversité.

Le bassin accueille une faune typique de milieu aquatique avec de la Grenouille verte et quatre odonates : la Libellule déprimée (*Libellula depressa*), l'Anax empereur (*Anax imperator*), l'Agrion porte-coupe (*Enallagma cyathigerum*) et l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*). Ces espèces ont besoin d'espaces herbacés non fauchés leur servant de zone d'alimentation et de refuge.

De plus, des Moules d'eau douce ainsi que des Carpes (pour l'activité de pêche) sont présentes dans l'étang.

## Préconisations

- Mettre en œuvre **une gestion différenciée\* des berges**. Les berges feront l'objet d'une **fauche tardive** en début d'automne avec exportation des résidus de fauche. Si nécessaire, des emplacements de pêche préalablement définis pourront être entretenus (pas d'entretien systématique car en fonction des conditions climatiques, la pousse de la végétation sera plus ou moins rapide). Les arbres et arbustes seront taillés lorsque ce sera nécessaire, en automne, à l'aide d'outils adaptés (taille-haies).
- **Limiter le nombre de poissons** qui ont une forte incidence sur l'équilibre écologique du plan d'eau. Ils cohabitent très mal avec les amphibiens dont ils mangent les œufs, les larves et parfois même les adultes. Ils consomment aussi les insectes aquatiques et altèrent la qualité de l'eau par leurs déjections.
- **Conserver la prairie adjacente** qui constitue une zone de refuge indispensable aux Odonates. Il serait préférable qu'elle soit fauchée tardivement et de manière centrifuge (voir annexe 4) pour préserver la biodiversité.

## Fiche action n°2 : Gestion des boisements favorable à la biodiversité



La forêt n'est pas seulement une source de matériaux et d'énergies renouvelables, c'est aussi un réservoir majeur de biodiversité pour notre planète. C'est pourquoi, il faut la préserver et la valoriser pour le bien-être des générations futures. L'une des solutions pour y parvenir est la mise en œuvre d'une gestion forestière durable.

*« La **gestion durable** signifie la gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés, d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial ; et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes »* (Résolution H1, conférence interministérielle sur la protection des forêts en Europe, Helsinki, 1993).

### Préconisations

- **Privilégier la présence de tous les stades de développement**, des jeunes pousses aux individus matures, dans les strates arbustives et arborescentes. Cela permet d'augmenter la capacité d'accueil d'un espace en offrant aux espèces animales et végétales une multitude de conditions pour se nourrir, se réfugier et se reproduire.
- **Conserver les vieux peuplements à très gros bois** : Ces peuplements participent au bon fonctionnement de l'écosystème. Ils abritent une multitude d'espèces particulières comme les xylophages\* qui se développent sur les vieux arbres et dans le bois mort qui doit être conservé.
- **Favoriser la régénération naturelle** : Une régénération naturelle en sous-bois permet de conserver le potentiel génétique et spécifique du peuplement et lui garantit une bonne

capacité de survie face aux fortes perturbations ainsi qu'une capacité d'adaptation optimale dans le cadre d'un changement du climat.

- **Préserver les micro-habitats :** Les bois à cavités forment des milieux qui abritent une très grande diversité d'espèces. Ces cavités servent pour la nidification d'oiseaux et pour l'accueil de gîtes de reproduction et d'hivernage des chauves-souris forestières, etc. De plus, la présence de lierre et de plantes épiphytes\* comme les fougères ou les mousses sur les troncs crée des habitats favorables pour certains oiseaux et petits animaux.
- **Conserver les milieux qui sont associés à la forêt** comme les clairières, plans d'eau, zones rocheuses et cavités car ce sont des sources importantes de biodiversité.

*Lors de l'exploitation et de l'entretien du boisement :*

- **Préserver la diversité des essences à travers un marquage sélectif :** Lors du marquage d'une coupe en éclaircie sélective, il convient de préserver la diversité des essences. Il faut donc garder certaines essences minoritaires parfois au détriment d'un arbre d'une essence objective (= essence prioritaire pour la production de bois). Un arbre minoritaire peut être conservé en tant que semencier. La conservation des arbres à micro-habitats peut concerner uniquement les gros individus qui n'ont pas de valeur économique. Les arbres et arbustes fruitiers seront également conservés.
- **L'exploitation doit se faire avec précaution :** Il faut éviter le passage d'engins quand le sol est détrempé. Pour préserver la végétation arbustive et herbacée, il faut prévoir la création et l'utilisation d'un cloisonnement d'exploitation pour le débardage\* du bois. L'abandon sur place des rémanents\* est préférable à leur incinération ou leur exploitation, ils apporteront de la matière organique au sol.
- **Les travaux d'entretien doivent considérer les cycles de vie des espèces :** Il faut réaliser les travaux à partir de septembre et avant mars afin de respecter les périodes de floraison, fructification, mise-bas, éclosion et nidification. Lors des travaux pendant les périodes de froid (automne/hiver), il faut vérifier que les arbres creux ou présentant des cavités n'abritent pas de chauves-souris en hibernation car un réveil leur serait fatal.

*Document de référence :* LAPORTE M. (2009). *Guide pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière*. Centre de la Propriété Forestière, Ile-de-France - Centre, 62 p.

## Fiche action n°3 : Gestion des espaces publics



### Sites concernés

Le village, les espaces urbanisés accueillant du public, les pelouses et parcs publics.

### Etat des lieux

La biodiversité dans ces milieux est souvent perçue comme ordinaire. On y trouve principalement des espèces communes telles que le Pissenlit (*Taraxacum officinale*), la Pâquerette (*Bellis perennis*), le Lierre grimpant (*Hedera helix*) et le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) pour la flore ou bien le Moineau domestique (*Passer domesticus*), le Merle noir (*Turdus merula*), le Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) et la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) pour l'avifaune.

Cependant, ces milieux peuvent accueillir des espèces plus rares comme l'Orpin réfléchi (*Sedum rupestre*) et le Trèfle semeur (*Trifolium subterraneum*) pour Garancières-en-Drouais. De même, la diversité des jardins est souvent favorable à des oiseaux moins ordinaires. Dans le village, on trouve la Grive draine (*Turdus viscivorus*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Roitelet huppé (*Regulus regulus*) et la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) qui est vulnérable en région Centre Val de Loire.

En revanche, c'est également dans ces milieux très façonnés par l'Homme que l'on rencontre des plantes invasives : la Vigne-vierge (*Parthenocissus quinquefolia*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*).

## Préconisations

- Mettre en place **une gestion différenciée\*** au sein des pelouses et des parcs. Il s'agit d'une manière de gérer les espaces verts urbains qui consiste à ne pas appliquer la même intensité, ni la même nature d'entretien en fonction de l'utilisation de l'espace. Elle assure un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. La gestion des espaces verts est ainsi réalisée dans un souci écologique engendrant souvent par ailleurs des économies.

### Deux gestions différentes sont proposées :

- Pour les espaces verts très fréquentés, réaliser une **tonte régulière** à une hauteur de coupe supérieure à 8 centimètres. La tonte ultérieure interviendra lorsque l'herbe aura suffisamment poussé (pas de tonte systématique car en fonction des conditions climatiques, la pousse sera plus ou moins rapide). Appliquer par exemple cette gestion dans le cimetière où l'on trouve le trèfle semeur : tondre à une hauteur plus élevée qu'habituellement lui permettra d'effectuer plus aisément son cycle de reproduction.
- Pour les espaces verts peu fréquentés, une **fauche tardive** est préférable. Elle aura lieu si possible en automne (octobre, novembre) au moment où les espèces présentes auront pu terminer leur cycle de reproduction. La fauche s'effectuera de façon centrifuge, du centre vers la périphérie pour permettre la fuite de la faune (voir l'annexe 4). Les produits de fauche seront exportés pour favoriser la germination des graines et l'appauvrissement du sol.

Ces deux gestions peuvent être appliquées sur un même espace ayant deux types de fréquentation.

### Quelques astuces pour favoriser la biodiversité et préserver l'environnement :

#### - **Le choix des essences plantées**

Choisir des espèces adaptées aux conditions du site (sol, exposition, climat, etc.), faire attention aux espèces pouvant être envahissantes et privilégier l'utilisation d'espèces locales.

Pour les massifs : privilégier les plantes vivaces\* pour économiser l'usage des intrants et minimiser le coût des achats de plantes annuelles. S'il est nécessaire de mettre en place des plantes annuelles, favoriser les espèces à intérêt écologique

comme le Souci, la Bourrache, le Bleuet, le Cosmos, le Lin, la Nigelle, la Matricaire, la Camomille et la Capucine, susceptibles de favoriser la venue d'autres espèces comme les papillons et ainsi enrichir la biodiversité.

#### - **La lutte biologique**

Utiliser des auxiliaires (faune « utile » : prédateurs des ravageurs, pollinisateurs et décomposeurs) en favorisant leur colonisation spontanée par l'installation de gîtes à insectes et de nichoirs à oiseaux. Par exemple, l'installation de coccinelles permettra de lutter contre les pucerons qui causent des dégâts sur un massif d'arbustes ou de rosiers. Il faut faire attention à ne pas utiliser d'espèces invasives comme la coccinelle asiatique.

#### - **Les déchets verts**

Valoriser les déchets verts en produisant du compost soit directement sur site, soit au sein de plate-forme de compostage.



Dominique Charron,  
letoitavaches@orange.fr

#### - **Le paillage**

Utiliser les rémanents\* des fauches, les tontes séchées et les branches broyées issues de l'élagage pour pailler les massifs afin de protéger contre l'érosion, de conserver l'humidité du sol (et limiter l'arrosage) et de l'enrichir en matière organique.

- **Réduire la pollution lumineuse.** L'éclairage a un impact non négligeable sur la faune sauvage. Il affecte les parcours migratoires et engendre des dérèglements des rythmes biologiques chez les oiseaux. De plus, il accroît la mortalité des animaux et notamment des insectes qui viennent se tuer directement sur la lampe ou s'épuisent à tourner à proximité du lampadaire sans jamais pouvoir retrouver leurs écosystèmes. L'éclairage des lieux publics impacte également la perception du paysage et l'observation du ciel nocturne. Enfin, il représente un coût non négligeable pour la municipalité.

Sur la commune de Garancières-en-Drouais, les lampadaires sont orientés vers le bas. La lumière n'est donc pas émise en direction du ciel : c'est un point positif !

Quelques solutions supplémentaires pour lutter contre la pollution lumineuse :

- **Identifier les besoins réels**, selon les lieux et les horaires. Il a été montré que l'éclairage des lieux publics entre minuit et 5h du matin était peu nécessaire. Pour des raisons de sécurité il est possible de laisser allumer les lampadaires au niveau des

croisements de rues et des passages piétons toute la nuit.

- **Remplacer les lampadaires** qui ne sont pas indispensables par des dispositifs réfléchissants.
- **Réduire l'éclairage des bâtiments publics** : Pour une meilleure acceptation par la population, la diminution de la durée d'éclairage peut se faire progressivement, par étapes et périodes test, sans oublier d'expliquer aux habitants qu'il est possible d'adapter l'éclairage aux besoins réels.

Documents de référence :

- LPO Loire-Atlantique (2008). *Municipalité et protection de la nature*. 56 p.
- MICAND A. (2012). *Référentiel de gestion écologique des espaces verts*. Plante et Cité, 70 p.
- Nord Nature Chico Mendès. *La gestion différenciée*. URL : [www.gestiondifferentiee.org](http://www.gestiondifferentiee.org) (consultation le 08/08/2015)

## Fiche action n°4 : Installation d'un nichoir à Effraie



### Présentation de l'espèce

L'Effraie des clochers (*Tyto alba*) est un rapace nocturne dont le nom renseigne sur deux de ses particularités : l'étrangeté de ses cris qui peuvent être effrayant quand on ne sait pas qu'ils proviennent de cet oiseau et sa prédilection à se reproduire dans les clochers d'églises. Sa face en cœur a pour fonction de concentrer les sons vers les oreilles internes, ce qui lui permet de localiser ses proies avec précision et de chasser en pleine nuit.

Cette espèce est inféodée aux espaces ouverts (prairies et cultures) à proximité des villages et des fermes qui sont les milieux typiquement occupés par ses proies de prédilection, les micro-mammifères. L'Effraie constitue donc un véritable allié pour les agriculteurs en limitant les « ravageurs ». Plus rarement, elle consomme aussi des amphibiens, des insectes et des passereaux. Elle rejette par le bec les éléments non digestes de ses proies (poils, griffes, os...) compactés sous la forme de pelotes de rejection que l'on peut facilement récolter sur les sites qu'elle fréquente. Leur analyse fournit des indications sur son régime alimentaire : elle semble plutôt opportuniste, ses proies variant d'une année sur l'autre en fonction de leur abondance et aussi par rapport au milieu.

Les sites naturels de nidification sont les falaises et les arbres creux. Ceux-ci étant de moins en moins nombreux en raison de leur coupe intensive, ses sites de reproduction se situent aussi dans les clochers, granges, pigeonniers ou maisons abandonnées. L'Effraie est ainsi fortement liée aux activités agricoles et aux constructions humaines. Elle effectue souvent deux nichées successives de 4 à 8 jeunes en fonction de l'abondance des proies.

## Menaces

Suite au remembrement et à l'industrialisation de l'agriculture, le paysage rural s'est profondément transformé. Les monocultures intensives se sont développées depuis les années 1970 au dépend des bocages, zones de chasse de l'Effraie et de nombreuses autres espèces. Des infrastructures métalliques associées à ce type d'exploitation ont remplacé les granges et les étables qui constituaient des sites potentiels de nidification de l'espèce. De même, l'engrillagement des clochers contre les Pigeons et les Choucas limite ses possibilités de reproduction. Enfin, la progression du maillage routier impacte cette espèce qui est souvent victime de collisions.

Toutes ces menaces sont à l'origine du déclin de la population française depuis 40 ans. A l'instar de cette tendance nationale, la situation semble se dégrader à l'échelle régionale avec une baisse qui atteint peut-être 30% de la population sur les 10 dernières années. De ce fait, l'Effraie est classé Quasi-menacée sur la liste rouge régionale de l'UICN.

## Préconisations

Sur la commune de Garancières-en-Drouais, la présence de l'Effraie a été détectée à Jouville. Des traces de déjections ont aussi été observées au niveau du cimetière. Afin d'assurer sa nidification, il serait judicieux d'envisager la pose d'un nichoir dans le clocher de l'église du village.

De préférence, la pose du nichoir devrait se faire à l'automne. Selon les contraintes, il est possible de l'installer à l'intérieur d'un bâtiment qui possède un accès pour l'Effraie ou bien de disposer l'entrée du nichoir directement sur l'extérieur du bâtiment. De plus, il est nécessaire d'aménager un dispositif anti-fouines pour que celles-ci ne puissent pas accéder au nid.

Les fiches en annexe 5 élaborées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux donnent toutes les indications utiles pour la construction et l'installation d'un nichoir adapté à l'Effraie.

### Document de référence :

LPO Ile-de-France et association La Choue (2007). *Protéger l'Effraie des clochers - Cahier technique*. 11 fiches

## Information sur la problématique de la reproduction des Busards

Sur la commune, des individus mâles et femelles de Busards Saint-Martin ont été observés à plusieurs reprises. Ceci nous informe de la présence très probable d'un ou de plusieurs nids sur le territoire de Garancières-en-Drouais ou à proximité.

### Les busards, qui sont-ils ?

Les busards sont des rapaces fins et gracieux qui ont vu leur habitat initial (steppes, landes, marais) disparaître inexorablement. Ils ont pourtant su s'adapter et ont trouvé dans les grandes plaines agricoles un milieu de substitution qui semble leur convenir, nichant alors au sol dans les cultures, notamment de céréales ou de luzerne.



Ils y trouvent un couvert végétal à la bonne hauteur quand vient la saison de reproduction mais aussi la nourriture nécessaire à l'élevage des jeunes, leurs proies favorites étant les campagnols. Lorsque ceux-ci ne sont pas abondants ils peuvent également se nourrir d'insectes... Bien loin d'être un "nuisible", il peut au contraire être un précieux allié dans la lutte contre les ravageurs des cultures! Son rôle est ainsi d'une importance capitale dans l'équilibre du milieu agricole.

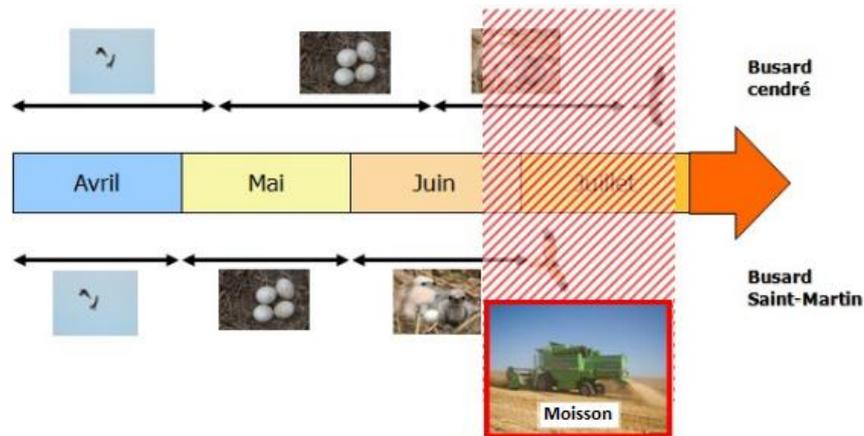
Deux espèces de busards fréquentent habituellement les plaines agricoles françaises : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Les mâles sont gris avec le bout des ailes noires et les femelles sont brunes avec une tache blanche sur le croupion. Ces deux espèces sont protégées, comme tous les rapaces depuis 1976, mais elles sont vulnérables puisqu'il n'en existe que quelques milliers de couples en France. La Beauce avec ses grandes plaines agricoles constitue l'un de leurs foyers de présence important et a une certaine responsabilité dans leur survie. Seul le Busard Saint-Martin a été observé sur la commune, mais le Busard cendré, plus rare et moins présent au nord du département, pourrait aussi élire domicile dans les cultures de Garancière-en-Drouais.

### Pourquoi sont-ils menacés ?

*Avril-juin* : Les couples formés à la suite des parades nuptiales s'installent sur une parcelle de leur choix et la femelle commence à pondre.

*Juin* : Les œufs commencent à éclore... et *fin juin - début juillet*, la majorité des jeunes busards ne seront pas volants. Vient alors le problème des moissons qui auront lieu avant que les jeunes ne soient capables d'éviter la machine. Pour le Busard cendré, c'est généralement

l'hécatombe assurée, à moins que le nid ne soit repéré et protégé! Pour le Busard Saint-Martin un peu plus précoce, le massacre peut-être évité mais il convient de vérifier que les jeunes seront bien en capacité de s'envoler au moment de la moisson.



### Comment les protéger ?

Face aux centaines de nichées menacées par les moissons, beaucoup de bénévoles s'investissent chaque année. Ils passent au milieu des champs, scrutant la plaine équipés de jumelles et de longues vues à la recherche d'indices de nidification de ces rapaces : passes de proies, parades, construction du nid...

Une fois un nid trouvé, ils prennent contact avec le propriétaire de la parcelle dans laquelle il est installé. Tout d'abord, pour demander l'autorisation de pénétrer dans la culture pour préciser l'emplacement du nid et connaître l'avancement de la nidification puis pour chercher une solution si nécessaire.



© Evéa Mautret

En fonction de l'âge de la nichée et de la date de fauche de la culture, un mode d'intervention est choisi avec l'agriculteur : laisser un carré de céréales non fauché, déplacer le nid le jour de la moisson, etc. La mesure la plus fréquente consiste à placer une cage d'1 mètre sur 1 mètre, ouverte sur le dessus, dans lequel le nid est replacé. Elle permettra de déplacer la nichée si nécessaire et de la protéger des prédateurs après la moisson.

Plus d'informations sur : <http://rapaces.lpo.fr/busards>

## Conseils aux particuliers pour favoriser la biodiversité et préserver l'environnement

- ❖ **Faire son propre compost** pour avoir du bon terreau maison tout en recyclant les déchets organiques.
- ❖ **Récupérer les eaux de pluie** pour arroser le jardin. Penser à couvrir les bacs de récupération pour éviter les noyades d'insectes et le développement des moustiques.
- ❖ **Pailler les plantations** avec les tontes séchées et branches broyées pour conserver l'humidité du sol et donc limiter l'arrosage.
- ❖ **Désherber à la main ou à l'eau chaude** (notamment l'eau de cuisson des pommes de terre) est tout aussi efficace que les intrants chimiques et surtout moins nocif pour l'environnement et l'homme.
- ❖ **Epargner de la tonte un espace de pelouse** permet d'avoir une magnifique prairie fleurie qui fera le bonheur de nombreux insectes pollinisateurs.
- ❖ **Privilégier les essences locales** plutôt qu'exotiques.
- ❖ **Laisser de petites ouvertures dans les clôtures et grillages** pour permettre à la petite faune comme le hérisson de circuler sans difficulté entre les jardins.
- ❖ **Installer des nichoirs et/ou mangeoires** pour accueillir les oiseaux des alentours. Le diamètre du trou d'envol déterminera l'espèce qui viendra s'installer.
- ❖ **Fabriquer des abris pour accueillir les alliés du jardinage** comme la coccinelle, le bourdon, l'abeille, le perce-oreille.
- ❖ **Conserver un tas de bois dans un coin de jardin** pour offrir un abri au hérisson, à l'orvet et aux insectes.
- ❖ **Ne pas utiliser d'anti-limaces.** Très apprécié du hérisson, il lui est fatal. Utiliser à la place de la cendre pour empêcher l'accès des mollusques aux plantations.
- ❖ **Conserver les nids d'hirondelles ou de martinets en installant une planche en dessous** pour éviter les salissures sur les rebords des fenêtres et les murs.



Dominique Charron,  
letoitavaches@orange.fr

**Plus de conseils et d'informations : [www.eln28.org](http://www.eln28.org), rubrique « Jardin au naturel »**

## Bibliographie

- DIJKSTRA K.-D.B. (2006). *Guide des libellules de France et d'Europe*. Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé., 320 p.
- DREAL Centre (2012). Actualisation de l'inventaire régional des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, 75 p.
- DUPRE R., BOURDIER P., DELAHAYE P., JOLY M., CORDIER J. et MORET J. (2009). *Atlas de la flore sauvage du département d'Eure-et-Loir*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 488 p.
- FITTER R., FITTER A. et BLAMEY M. (2007). *Guide des fleurs sauvages*. Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé, 352 p.
- LAMBINON J., DELVOSALLE L. et DUVIGNEAUD J. (2004). *Nouvelle Flore de la Belgique du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines, cinquième édition*. Edition du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, Meise, 1169 p.
- LAPORTE M. (2009). *Guide pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière*. Centre de la Propriété Forestière, Ile-de-France - Centre, 62p.
- LPO Ile-de-France et association La Choue (2007). *Protéger l'Effraie des clochers - Cahier technique*. 11 fiches.
- LPO Loire-Atlantique (2008). *Municipalité et protection de la nature*. 56 p.
- LPO Mission rapaces. *Les busards*. URL : <http://rapaces.lpo.fr/busards> (consultation le 08/09/2015)
- MICAND A. (2012). *Référentiel de gestion écologique des espaces verts*. Plante et Cité, 70 p.
- MURATET J. (2007). *Identifier les Amphibiens de France métropolitaine, Guide de terrain*. Ecodiv, France, 291P.

Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien (2014). *Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre*. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

Nord Nature Chico Mendès. *La gestion différenciée*. URL : [www.gestiondifferenciee.org](http://www.gestiondifferenciee.org) (consultation le 08/08/2015)

RAMEAU J.-C., MANSION D. et DUME G. (2012). *Flore forestière française - guide écologique illustré -1 Plaines et collines*. Institut pour le Développement Forestier, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

TANGUY A. et GOURDAIN P. (2011). *Guide méthodologique pour les inventaires faunistiques des espèces métropolitaines terrestres (volet 2) – Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC)*. Muséum national d'Histoire naturelle et Ministère l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 195 p.

TOLMAN T., LEWINGTON R. (2007). *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord*. Les guides naturalistes. Delachaux et Niestlé, 320 p.

UICN (2014) *Listes rouges région Centre-Val de Loire*. URL : <http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/listes-rouges-region-centre-val-de-loire-a1451.html> (consultation le 28/07/2015)

VAHAMEEV P. et NOBILLIAUX S. (2014). *Liste des espèces végétales invasives de la région Centre, version 2.3*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre, 41 p.

Crédits photos : Association Eure-et-Loir Nature

## Lexique

**Bisannuelle** : qualifie une plante qui accomplit son cycle de vie en deux années

**Caducifolié** : qualifie les arbres qui perdent leurs feuilles en hiver

**Corridor écologique** : tout élément linéaire du paysage (continu ou non) comme une haie, un talus, une bordure de route, une rivière, un chemin de terre utilisable par les espèces pour relier entre eux différents habitats qui leurs sont vitaux (sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration, etc). Sa structure n'est pas figée : il s'agit d'une mosaïque vivante évoluant dans le temps et dans l'espace. En revanche, la fonction de connexion est durable. C'est cette dernière qui définit un corridor car tout aménagement paysager formant continuité ne constitue pas nécessairement un corridor (chemin de randonnée très fréquenté, piste cyclable, etc)

La diversité des linéaires est favorable à la diversité des espèces faunistiques et floristiques.

Ainsi les corridors ont différentes fonctions :

- Faciliter le passage d'individus (dispersion et colonisation)
- Habitat où certaines espèces effectuent l'ensemble de leur cycle biologique
- Refuge ponctuel ou continu (habitats « puits »)
- Réservoir d'individus (habitat « source »)

Les corridors biologiques sont des éléments fondamentaux pour le maintien de la biodiversité. Ils vont permettre une véritable circulation des individus. Toutes les espèces n'ayant pas les mêmes besoins en matière de dispersion, un type de corridor ne sera favorable qu'à un certain nombre d'espèces. Cependant, il faut tenir compte qu'un corridor pour une espèce peut constituer une barrière pour une autre. (ex : une rivière est un corridor pour les poissons mais une barrière pour les petits mammifères).

**Débardage** : transport des bois après abattage depuis le lieu où ils ont été abattus jusqu'en bordure d'une voie carrossable

**Drageonner** : produit des pousses qui naissent de la racine d'une plante

**Entomofaune** : partie de la faune représentée par les insectes

**Epiphyte** : se dit d'une plante qui croît sur une autre et dont les racines s'ancrent à la surface mais qui n'est pas un parasite, l'autre plante constituant un simple support

**Eutrophe** : qualifie un milieu riche en éléments nutritifs

**Gestion différenciée** : Mode de gestion qui fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine aux fonctions plus variées.

**Hygrophile** : se dit d'une plante qui aime l'humidité

**Indigène** : se dit d'un organisme naturellement originaire (endémique, autochtone) d'un environnement ou d'une région

**Limicole** : petit oiseau échassier qui apprécie les vasières, marais et autres zones humides

**Mésophile** : se réfère à un organisme qui croît dans un milieu dont les températures ne sont ni trop chaudes, ni trop froides, et où le climat n'est ni trop sec, ni trop humide

**Mésotrophe** : qualifie un milieu dont la teneur en éléments nutritifs est de valeur moyenne

**Monospécifique** : qui ne comprend qu'une seule espèce

**Naturalisé** : se dit d'une plante étrangère à un territoire, capable de se répandre naturellement et durablement parmi la flore indigène\*

**Openfields** : paysages agricoles caractérisés par l'absence de haies ou de clôtures

**Rameux** : qui se divise en plusieurs tiges secondaires

**Rémanents** : Ce sont les restes des arbres qui ont été abattus qui n'ont pas de valeur marchande et qui sont laissés sur le terrain après une exploitation forestière. Ils sont constitués de branches, de brindilles et de feuilles (ou aiguilles).

**Sempervirent(e)** : qui porte des feuilles vertes toute l'année, à feuilles persistantes

**Ubiquiste** : se dit des espèces animales et végétales que l'on rencontre dans des milieux écologiques très différents

**Vivace** : désigne une plante pouvant vivre plusieurs années et qui subsiste en hiver sous forme d'organes spécialisés souterrains protégés du froid et chargés en réserve (racines, bulbes, rhizomes)

**Xylophage** : se dit d'un insecte qui se nourrit de bois

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Tableau d'inventaire de la flore

Annexe 2 : Tableaux des inventaires de la faune

Annexe 3 : Végétation aquatique et semi-aquatique sauvage et locale

Annexe 4 : Schéma de la fauche centrifuge

Annexe 5 : Construction et installation d'un nichoir à Effraie

## Annexe 1 : Tableau d'inventaire de la flore

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Acer campestre</i> L. s. l.	Erable champêtre s. l.	CC	X			X			
<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	CC		X					
<i>Achillea millefolium</i> L.	Achillée millefeuille	CC	X	X		X	X		X
<i>Aesculus hippocastanum</i> L.	Marronnier commun	/		X	X				
<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampante	CC	X						
<i>Alcea rosea</i>	Rose trémière	/		X					
<i>Alliaria petiolata</i> (M. Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire officinale	CC				X			
<i>Allium vineale</i> L.	Ail de vignes	CC	X	X					
<i>Anagallis arvensis</i> L.	Mouron rouge	CC		X		X	X		
<i>Anemone sylvestris</i> L.	Anémone des bois	C	X						
<i>Artemisia vulgaris</i> L.	Armoise commune	CC	X	X		X			X
<i>Arum maculatum</i> L.	Gouet tâcheté	CC	X	X					
<i>Barbarea vulgaris</i> R. Br.	Barbarée commune	C		X					
<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette	CC	X	X		X	X		
<i>Brassica rapa</i> L. emend Metzger subsp. <i>oleifera</i> (DC.) Metzger	Colza	/					X		
<i>Briza media</i> L.	Brize intermédiaire	AC					X		
<i>Bryonia dioica</i> Jacq.	Bryone dioïque	CC		X			X	X	X
<i>Buxus sempervirens</i> L.	Buis toujours vert	AC							
<i>Campanula rapunculus</i> L.	Campanule raiponce	CC	X						
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	Capselle bourse-à-pasteur	CC		X			X		
<i>Cardamine hirsuta</i> L.	Cardamine hérissée	CC	X						
<i>Carex sp.</i>	Carex sp	/		X					
<i>Carpinus betulus</i> L.	Charme	CC	X			X			
<i>Castanea sativa</i> Miller	Châtaignier	CC	X						
<i>Centaurea jacea</i> L.	Centaurée jacée	CC							X
<i>Centaurea nigra</i> L.	Centaurée noire	CC		X					
<i>Centaurea scabiosa</i> L.	Centaurée scabieuse	C		X					
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn. subsp. <i>erythraea</i>	Erythrée petite-centaurée	CC	X		X				
<i>Chaerophyllum temulum</i> L.	Cerfeuil penché	CC				X			
<i>Chelidonium majus</i> L.	Chélidoine	CC		X					

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Chenopodium album</i> L.	Chénopode blanc	CC		X		X			
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop. s. l.	Cirse des champs s. l.	CC	X	X			X		X
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse commune	CC	X	X					X
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des champs	CC		X			X		X
<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	CC	X						
<i>Corylus avellana</i> L.	Noisetier	CC		X		X			
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style	CC	X			X		X	
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	Gailllet croisette	CC	X						
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link subsp. <i>scoparius</i>	Genêt à balai	CC	X			X		X	
<i>Dactylis glomerata</i> L. subsp. <i>glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CC		X		X	X		
<i>Daucus carota</i> L.	Carotte	CC		X					X
<i>Digitalis purpurea</i> L.	Digitale pourpre	C				X			
<i>Dipsacus fullonum</i> L.	Cabaret des oiseaux	CC				X			
<i>Echium vulgare</i> L.	Vipérine commune	C		X					
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roemer & Schultes s. l.	Scirpe des marais s. l.	C				X			
<i>Epilobium tetragonum</i> L. subsp. <i>tetragonum</i>	Epilobe à tige carrée	CC	X	X					
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Pers. subsp. <i>annuus</i>	Erigéron annuel	RR		X					
<i>Eryngium campestre</i> L.	Panicaut champêtre	CC	X	X	X	X	X	X	X
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	Euphorbe des bois	C	X						
<i>Euphorbia helioscopia</i> L.	Euphorbe réveil-matin	CC		X			X		X
<i>Euphorbia lathyris</i> L.	Euphorbe épurge	AC				X			
<i>Evonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	CC	X						
<i>Fragaria vesca</i> L.	Fraisier des bois	CC			X				
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	CC	X						
<i>Fumaria officinalis</i> L. subsp. <i>officinalis</i>	Fumeterre officinale	C		X		X	X		X
<i>Galium aparine</i> L.	Gailllet gratteron	CC	X	X		X	X		
<i>Galium mollugo</i> L. subsp. <i>erectum</i> Syme	Caille-lait blanc s. l.	CC	X	X		X	X	X	X
<i>Galium verum</i> L.	Gailllet jaune	C							X
<i>Geranium dissectum</i> L.	Géranium découpé	CC		X		X	X		

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Geranium molle</i> L.	Géranium mou	CC		X		X	X		
<i>Geranium pusillum</i> L.	Géranium fluet	C		X		X			
<i>Geranium robertianum</i> L. subsp. <i>robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	CC		X		X			X
<i>Geranium rotundifolium</i> L.	Géranium à feuilles rondes	C		X					
<i>Geum urbanum</i> L.	Benoîte commune	CC		X		X			
<i>Glechoma hederacea</i> L.	Lierre terrestre	CC	X	X		X			
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grimpant	CC	X	X		X			
<i>Heracleum sphondylium</i> L.	Berce des prés	CC	X	X		X	X		
<i>Hieracium pilosella</i> L.	Epervière piloselle	CC					X		
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprengel	Orchis bouc	C	X		X			X	
<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque laineuse	CC					X		
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm. subsp. <i>non-scripta</i>	Jacinthe des bois	CC	X			X			
<i>Hypericum perforatum</i> L. subsp. <i>perforatum</i>	Millepertuis perforé	CC	X	X		X			
<i>Hypochaeris radicata</i> L. s. l.	Porcelle enracinée s. l.	CC						X	
<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx	CC							
<i>Iris foetidissima</i> L.	Iris fétide	C		X					
<i>Iris pseudacorus</i> L.	Iris jaune	CC							
<i>Juncus</i> sp.	Jonc	/		X					
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	/		X					
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coulter	Knautie des champs	CC	X						X
<i>Lactuca serriola</i> L.	Laitue scariote	CC		X					
<i>Lamium album</i> L.	Lamier blanc	CC	X	X					
<i>Lamium purpureum</i> L.	Lamier pourpre	CC	X	X		X			
<i>Lapsana communis</i> L.	Lapsane commune	CC		X					
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Grande marguerite	CC	X			X			
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène commun	CC	X			X			
<i>Lolium perenne</i> L.	Ray-grass commun	CC		X					
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé	CC		X			X		
<i>Lunaria annua</i> L.	Monnaie-du-pape	/				X			

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Lycopus europaeus</i> L.	Lycopée d'Europe	CC				X			
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Salicaire commune	C							
<i>Mahonia aquifolium</i> (Pursh) Nutt.	Mahonia	AR			X				
<i>Malva moschata</i> L.	Mauve musquée	C							X
<i>Malva neglecta</i> Wallr.	Mauve à feuilles rondes	CC		X					
<i>Malva sylvestris</i> L.	Mauve sauvage	C		X					X
<i>Matricaria discoidea</i> DC.	Matricaire discoïde	CC		X		X			X
<i>Matricaria perforata</i> Mérat	Matricaire inodore	CC							X
<i>Matricaria recutita</i> L.	Matricaire camomille	CC				X			
<i>Medicago arabica</i> (L.) Hudson	Luzerne tachée	C		X					
<i>Medicago lupulina</i> L.	Luzerne lupuline	CC				X	X		
<i>Medicago sativa</i> L. subsp. Sativa	Luzerne cultivée	AC		X					
<i>Melampyrum pratense</i> L.	Mélampyre des prés	C	X						
<i>Muscari comosum</i> (L.) Miller	Muscari à toupet	C					X		
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel	Myosotis hérissé	C		X		X			
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle du Brésil	RR		X					
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L.	Jonquille sauvage	AC	X						
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop.	Sainfoin à feuilles de vesce	R				X			
<i>Oxalis corniculata</i> L.	Oxalis corniculé	AC		X					
<i>Parthenocissus inserta</i> (A. Kerner) Fritsch	Vigne vierge commune	/							
<i>Papaver rhoeas</i> L.	Grand coquelicot	CC		X		X	X		X
<i>Phacelia tanacetifolia</i> Benth.	Phacélie à feuilles de Tanaisie	/				X			
<i>Picris hieracioides</i> L.	Picris fausse-épervière	CC		X					
<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre	C							X
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	CC	X	X		X	X		X
<i>Plantago major</i> L.	Plantain à larges feuilles s. l.	CC	X	X		X			

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Plantago media</i> L.	Plantain moyen	C				X			
<i>Polygala vulgaris</i> L. s. l.	Polygala commun s. l.	C					X		
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	Sceau-de-Salomon multiflore	CC	X			X			
<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante	CC		X			X		
<i>Prunella vulgaris</i> L.	Brunelle commune	CC	X	X					
<i>Prunus avium</i> L. var. <i>avium</i>	Merisier	CC	X			X			
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	CC	X	X		X			X
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bast.) Boreau	Pulmonaire à longues feuilles	AC	X					X	
<i>Quercus petraea</i> (Mattuschka) Liebl.	Chêne sessile	CC	X			X			
<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	CC	X			X			X
<i>Ranunculus aquatilis</i> L.	Renoncule aquatique	R							
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	CC		X		X			
<i>Ranunculus ficaria</i> L. s. l.	Ficaire fausse-renoncule s. l.	CC	X						
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	CC		X		X			
<i>Reseda lutea</i> L.	Réséda jaune	CC		X			X		X
<i>Rhamnus cathartica</i> L.	Nerprun purgatif	CC							X
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	CC	X	X		X			X
<i>Rosa canina</i> L.	Eglantier commun	CC	X			X			
<i>Rubus fruticosus</i> L.	Ronce commune	CC	X	X		X			X
<i>Rumex acetosa</i> L.	Oseille des prés	CC		X				X	
<i>Rumex crispus</i> L.	Patience crépue	CC		X		X			
<i>Rumex obtusifolius</i> L.	Patience à feuilles obtuses	CC	X	X					
<i>Salix alba</i> L. subsp. <i>alba</i>	Saule blanc	C							
<i>Salix cinerea</i> L.	Saule cendré	CC							
<i>Sambucus ebulus</i> L.	Sureau yéble	AC		X					
<i>Sambucus nigra</i> L. var. <i>nigra</i>	Sureau noir	CC	X			X			X
<i>Sanguisorba minor</i> Scop.	Petite pimprenelle	CC					X		
<i>Scilla bifolia</i> L.	Scille à deux feuilles	R	X						
<i>Sedum acre</i> L.	Orpin âcre	CC		X					
<i>Sedum rupestre</i> L.	Orpin réfléchi	AR		X					
<i>Senecio jacobaea</i> L.	Séneçon jacobée	CC	X	X	X		X		

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Senecio vulgaris</i> L. subsp. <i>vulgaris</i>	Séneçon commun	CC	X	X		X			
<i>Silene latifolia</i> Poiret subsp. <i>alba</i> (Miller) Greuter & Burdet	Compagnon blanc	CC	X	X		X			
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.	Sisymbre officinal	C				X			
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Morelle douce-amère	CC		X		X			
<i>Sonchus arvensis</i> L.	Laiteron des champs	C							
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron épineux	CC				X	X		
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	Alisier torminal	CC				X			
<i>Stellaria graminea</i> L.	Stellaire graminée	C				X			
<i>Stellaria holostea</i> L.	Stellaire holostée	CC	X					X	
<i>Tanacetum vulgare</i> L.	Tanaisie commune	C			X				
<i>Taraxacum</i> gr. <i>officinale</i>	Pissenlit s. l.	CC	X	X	X		X		
<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée scorodoine	CC				X			
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC.	Torilis anthriscue	CC	X	X					X
<i>Tragopogon pratensis</i> L. subsp. <i>pratensis</i>	Salsifis des prés	C				X		X	
<i>Trifolium pratense</i> L.	Tréfle des prés	CC		X	X		X		
<i>Trifolium repens</i> L.	Tréfle rampant	CC			X	X	X		
<i>Trifolium subterraneum</i> L.	Tréfle semeur	RR					X		
<i>Ulex europaeus</i> L.	Ajonc d'Europe	CC	X			X		X	
<i>Ulmus minor</i> Miller s. l.	Orme champêtre s. l.	CC		X					
<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	X	X		X	X		
<i>Verbascum thapsus</i> L.	Molène bouillon-blanc	C	X						
<i>Verbena officinalis</i> L.	Verveine officinale	CC	X					X	
<i>Veronica chamaedrys</i> L.	Véronique petit-chêne	CC							
<i>Veronica persica</i> Poiret	Véronique de Perse	CC				X	X	X	
<i>Viburnum lantana</i> L.	Viorne mancienne	CC							X
<i>Vicia cracca</i> L.	Vesce à épis	C	X						
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) S.F. Gray	Vesce hérissée	C		X		X		X	
<i>Vicia lutea</i> L.	Vesce jaune	AR			X				
<i>Vicia sativa</i> L. subsp. <i>sativa</i>	Vesce cultivée	CC		X		X			

Nom scientifique	Nom commun	Statut de fréquence départementale	Lieu						
			Bois de la Vache	Village	Plantation de conifères	Jouville	Cimetière et chemin	Les Graviers	La fosse au Buis
<i>Viola arvensis</i> Murray	Pensée des champs	CC				X	X	X	
<i>Viola odorata</i> L.	Violette odorante	CC	X						

Le **statut de fréquence départemental** comprend huit catégories définies d'après le nombre de communes d'Eure-et-Loir où l'espèce a été observée après 1990 (sur un total de 403 communes). Il est issu de l'atlas de la flore sauvage d'Eure-et-Loir du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.

**Disparu (D)** : Présence dans aucune commune

**Rarissime (RRR)** : Présence dans 1 ou 2 communes (moins de 0.5% des communes)

**Très rare (RR)** : Présence dans 3 à 8 communes (0.5 à 2% des communes)

**Rare (R)** : Présence dans 9 à 20 communes ( 2 à 5 % des communes)

**Assez rare (AR)** : Présence dans 21 à 50 communes (5 à 12,5% des communes)

**Assez commun (AC)** : Présence dans 51 à 101 communes ( 12.5 à 25% des communes)

**Commun (C)** : Présence dans 102 à 201 communes (25 à 50 % des communes)

**Très commun (CC)** : Présence dans plus de 201 communes (plus de la moitié des communes)

## Annexe : Tableaux des inventaires de la FAUNE

### Oiseaux

Date	Observateur	Condition météo	Nom commun	Nom scientifique	Nombre	Sexe	Mode de contact	Lieu
20/06/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	4		Non renseigné	Non renseigné
28/06/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Couple	Non renseigné	Non renseigné
10/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Non renseigné	Non renseigné
15/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	3		Non renseigné	Non renseigné
15/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Caille des blés	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	2		Non renseigné	Non renseigné
15/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Bergeronnette printanière	Motacilla flava (Linnaeus, 1758)	1		Non renseigné	Non renseigné
16/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Effraie des clochers	Tyto alba (Scopoli, 1769)	1		Non renseigné	Non renseigné
16/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Faucon hobereau	Falco subbuteo (Linnaeus, 1758)	1		Non renseigné	Non renseigné
17/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Bergeronnette printanière	Motacilla flava (Linnaeus, 1758)	3		Non renseigné	Non renseigné
17/07/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	3		Non renseigné	Non renseigné
11/08/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Perdrix grise	Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	3		Non renseigné	Non renseigné
15/08/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Non renseigné	Non renseigné
17/08/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Caille des blés	Coturnix coturnix (Linnaeus, 1758)	3		Non renseigné	Non renseigné
22/08/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Perdrix grise	Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	14		Non renseigné	Non renseigné
24/08/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Geai des chênes	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	1		Non renseigné	Non renseigné
29/08/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Oedicnème criard	Burhinus oedicnemus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Non renseigné
25/09/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Hirondelle rustique	Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)	14		Non renseigné	Non renseigné
01/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	21		Non renseigné	Non renseigné
01/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Chouette hulotte	Strix aluco (Linnaeus, 1758)	1	Couple	Non renseigné	Non renseigné
01/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Effraie des clochers	Tyto alba (Scopoli, 1769)	1		Non renseigné	Non renseigné
22/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	14		Non renseigné	Non renseigné
22/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Vanneau huppé	Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	50		Non renseigné	Non renseigné
22/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Chouette hulotte	Strix aluco (Linnaeus, 1758)	2		Non renseigné	Non renseigné
28/10/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Pic noir	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	1		Non renseigné	Non renseigné
15/11/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Épervier d'Europe	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	1		Non renseigné	Non renseigné
20/11/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Chevêche d'Athéna	Athene noctua (Scopoli, 1769)	1		Non renseigné	Non renseigné

27/11/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	9		Non renseigné	Non renseigné
02/12/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Grive draine	Turdus viscivorus (Linnaeus, 1758)	17		Non renseigné	Non renseigné
25/12/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Pic noir	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	1		Non renseigné	Non renseigné
25/12/2014	Gilles Desnos	Non renseigné	Grive mauvis	Turdus iliacus (Linnaeus, 1758)	2		Non renseigné	Non renseigné
30/01/2015	Gilles Desnos	Non renseigné	Pluviers dorés	Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	50		Non renseigné	Non renseigné
05/02/2015	Gilles Desnos	Non renseigné	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Femelle	Non renseigné	Non renseigné
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Vu vivant	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Femelle	Vu vivant	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Buse variable	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Geai des chênes	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Grive draine	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Mésange bleue	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Moineau domestique	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Perdrix grise	Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Pic épeiche	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Pie bavarde	Pica pica (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Pigeon ramier	Columba palumbus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Pipit farlouse	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	10		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	1		Entendu	village
30/03/2015	Eric Gueret	Variable	Sittelle torchepot	Sitta europaea Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache

13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	1	Couple	Vu vivant	champs
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Vu vivant	champs
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	1	Femelle	Vu vivant	champs
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	1	Couple	Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	5		Vu vivant	champs
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Corneille noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	4		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	2		Vu vivant	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	2		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	5		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Merle noir	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i> Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	3		Vu vivant	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	2		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	2		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pouillot vélocé	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	1		Entendu	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache

13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Tarier pâtre, Traquet pâtre	Saxicola torquatus (Linnaeus, 1766)	1	Mâle	Vu vivant	Bois de la Vache
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Fridvaldszky, 1838)	2		Entendu	village
13/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Alouette des champs	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	1		Entendu	cultures
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bergeronnette printanière	Motacilla flava Linnaeus, 1758	1		Non renseigné	cultures
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bruant jaune	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bruant proyer	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Vu vivant	cultures
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Buse variable	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Corneille noire	Corvus corone Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette des jardins	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	2		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette grisette	Sylvia communis Latham, 1787	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette grisette	Sylvia communis Latham, 1787	1		Non renseigné	cultures
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Geai des chênes	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Grive musicienne	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange bleue	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange huppée	Parus cristatus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Moineau domestique	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Silo
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Perdrix grise	Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	2	Couple	Vu vivant	cultures
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pigeon ramier	Columba palumbus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pipit des arbres	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Sittelle torchepot	Sitta europaea Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois les Vignes

28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	cultures
28/04/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Accenteur mouchet	Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Alouette des champs	Alauda arvensis Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	1	Couple	Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Bruant proyer	Emberiza calandra Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Couple	Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	1	Couple	Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Corneille noire	Corvus corone Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	1	Mâle	Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Fauvette des jardins	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	2		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Gobemouche gris	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Grive draine	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Hirondelle rustique	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	10		Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Hypolais polyglotte, Petit contrefaisant	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Loriot d'Europe, Loriot jaune	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	2		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Mésange bleue	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Moineau domestique	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Perdrix rouge	Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Pic vert, Pivert	Picus viridis Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Pigeon ramier	Columba palumbus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	3		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Pouillot vélocé	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	2		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Jouville

13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	3		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	1	Mâle	Vu vivant	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Sittelle torchepot	Sitta europaea Linnaeus, 1758	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Jouville
13/05/2015	Eric Gueret	Non renseigné	Verdier d'Europe	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	1	Couple	Vu vivant	Jouville
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Bergeronnette grise	Motacilla alba Linnaeus, 1758	2		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Bruant jaune	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Buse variable	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	2		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Fauvette des jardins	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Fauvette grisette	Sylvia communis Latham, 1787	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Gobemouche gris	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Gobemouche gris	Muscicapa striata (Pallas, 1764)	1		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Grive draine	Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Grive musicienne	Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	2		Vu vivant	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	1		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	Hippolaïs polyglotta (Vieillot, 1817)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Martinet noir	Apus apus (Linnaeus, 1758)	2		Vu vivant	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	2		Vu vivant	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Mésange bleue	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Moineau domestique	Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Village

28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pic épeiche	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pic vert, Pivert	Picus viridis Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pigeon ramier	Columba palumbus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	3		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pipit des arbres	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pipit farlouse	Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Roitelet huppé	Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	1		Entendu	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Sittelle torchepot	Sitta europaea Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Fridvaldszky, 1838)	1		Vu vivant	Village
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la vache
28/05/2015	Eric Gueret	Variable	Verdier d'Europe	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Village
04/06/2015	Evéa Mautret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Vu vivant	Jouville
04/06/2015	Evéa Mautret	Ciel dégagé	Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	1	Couple	Vu vivant	Mare au bord d'un chemin près de la ferme de Jouville
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Bruant jaune	Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Femelle	Vu vivant	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Canard colvert	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	1	Mâle	Vu vivant	Village
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	1	Mâle	Vu vivant	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette des jardins	Sylvia borin (Boddaert, 1783)	1		Entendu	Bois les Vignes
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Fauvette grise	Sylvia communis Latham, 1787	2		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Geai des chênes	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	7		Vu vivant	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	3		Vu vivant	Village
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	2		Entendu	Bois de la Vache

10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Martinet noir	Apus apus (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Merle noir	Turdus merula Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange bleue	Parus caeruleus Linnaeus, 1758	5		Vu vivant	Bois les Vignes
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange charbonnière	Parus major Linnaeus, 1758	1	Couple	Vu vivant	Village
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Mésange nonnette	Parus palustris Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pic épeichette	Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pigeon ramier	Columba palumbus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pinson des arbres	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pipit des arbres	Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Rousserolle effarvatte	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Sittelle torchepot	Sitta europaea Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Bois de la Vache
10/06/2015	Eric Gueret	Ciel dégagé	Verdier d'Europe	Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)	1		Entendu	Village
09/07/2015	Evéa Mautret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	2	Femelle	Vu vivant	Bois de la Vache
09/07/2015	Evéa Mautret	Ciel dégagé	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (Linnaeus, 1758)	1	Mâle	Vu vivant	Bois de la Vache
09/07/2015	Evéa Mautret	Ciel dégagé	Faisan de Colchide	Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	1		Entendu	Bois Jouville
09/07/2015	Evéa Mautret	Ciel dégagé	Perdrix grise	Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	2		Vu vivant	cultures
07/09/2015	Pascal Dhuicq	Non renseigné	Héron cendré	Ardea cinerea (Linnaeus, 1758)	1		Vu vivant	Bassin d'orage

## Insectes

### *Lépidoptères*

Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale	Date	Lieu	Nombre
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC	10/05/2015	Non renseigné	1
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	10/05/2015	Non renseigné	1
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC	10/05/2015	Non renseigné	1
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	2015-07-09	Chemin de la Comtesse	1
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	LC	2015-07-09	Bois Jouville	1
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	2015-07-09	Prairie village	1
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	2015-07-09	Chemin de la Comtesse	1
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	LC	2015-04-13	Bois de la Vache	1
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	NT	2015-04-13	Bois de la Vache	1
Moro sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	LC	22/05/2015	Cimetière	1
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	22/05/2015	Cimetière	1
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	LC	10/04/2015	chemin	1
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	10/04/2015	chemin	1
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	LC	30/03/2015	Bois de la Vache	1
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	LC	22/05/2015	village	1
Goutte-de-sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	LC	17/06/2015	Bois de la Vache	1
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	NT	17/06/2015	village	1
Bande noire	<i>Thymelicus sylvestris</i>	LC	17/06/2015	Bois de la Vache	1
Adèle de la Scabieuse	<i>Nemophora metallica</i>	LC	17/06/2015	Bois de la Vache	1
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC	13/05/2015	Jouville	1
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	13/05/2015	Jouville	1
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	28/05/2015	Bois de la Vache	1
Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	10/06/2015	les Vignes	1
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	NT	10/06/2015	les Vignes	3

### *Odonates*

Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale	Date	Mare dans le corps de ferme (Jouville)	Mare dans la pâture (Jouville)	Mare au bord du chemin (S-E de Jouville)	Mare dans le village envahie par le Myriophylle	Bassin d'orage au sud du village
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	LC	04/06/2015	2 ♂	3 ou 4 ♂ + 1 ♀	4 ♂		au moins 2 ♂ + 1 ♀
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	LC	04/06/2015	1 ♀ qui pond	1	1		1
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	LC	04/06/2015					pleins de ♂ + 1 accouplement
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC	04/06/2015					1 ♂
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC	04/06/2015	plus de 50 + accouplements + ponte	plus de 100 : ponte en tandem + quelques accouplements	pleins de ♂ + qlqs accouplements	3 ♂	

### *Orthoptères*

Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale	Date	Lieu	Mode de contact
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	LC	07/09/2015	centre équestre	écoute
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	LC	07/09/2015	centre équestre	écoute
Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	LC	07/09/2015	centre équestre	écoute

## Amphibiens

Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale	Date	Nombre	Lieu
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	NA	04/06/2015	plus de 30 indiv	Mare dans la pâture (Jouville)
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculenta</i>	LC	30/03/2015	2-3	Bassin d'orage
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	LC	Non renseigné	1	Jouville

## Reptiles

Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale	Date	Nombre	Lieu
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	LC	Non renseigné	1 jeune	Jouville
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	30/03/2015	1	Village
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	LC	13/04/2015	1	Bois de la Vache

## Mammifères

Nom commun	Nom scientifique	Statut liste rouge régionale	Date	Nombre	Lieu
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC	Non renseigné	2 morts	Jouville
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	09/07/2015	1	Bois de la Vache
Fouine	<i>Martes foina</i>	LC	??	1	Village
Hérisson commun	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	17/06/2015	1	A proximité du cimetière
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	NT	??	présence	Village
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC	?? et 01/10/2015	présence	Village et Bois de la vache
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	??	présence	Village
Renard Roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	09/07/2015	1	Bois de la Vache
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	09/07/2015	1	Bois de la Vache

### Annexe 3 : Végétation aquatique et semi-aquatique sauvage et locale

Végétaux proposés pour plantation en fonction de la hauteur d'eau

<i>Plantes</i>	<i>Profondeur de plantation</i>
<b>Baldingère</b> ( <i>Phalaris arundinacea</i> ) floraison : vert blanchâtre à violacé ; mai - septembre	10 à 30 cm
<b>Cardamine des près</b> ( <i>Cardamine pratensis</i> ) floraison : rose lilas pâle ; avril - juin	abords, sol engorgé
<b>Carex des rives</b> ( <i>Carex riparia</i> )	10 à 20 cm
<b>Cératophylle</b> ( <i>Cerathophyllum demersum</i> )	50 à 2 m (plante immergée)
<b>Grenouillette</b> ( <i>Hydrocharis morsus-ranae</i> ) floraison : blanc ; juillet -août	40 à 1,50 m (plante flottante)
<b>Iris faux-acore</b> ( <i>Iris pseudacorus</i> ) floraison : jaune ; juin -août	10 à 50 cm
<b>Jonc des tonneliers</b> ( <i>Scirpus lacustris</i> ) *	20 à 60 cm
<b>Jonc épars</b> ( <i>Juncus effusus</i> )	abords, sol engorgé
<b>Menthe aquatique</b> ( <i>Mentha aquatica</i> ) floraison : rose-lilas ; juillet -septembre	abords, sol engorgé
<b>Myriophylle en épi</b> ( <i>Myriophyllum spicatum</i> )	50 à 2 m (plante immergée)
<b>Nénuphar jaune</b> ( <i>Nuphar lutea</i> ) floraison : jaune ; juin -septembre	50 à 80 cm
<b>Petite lentille d'eau</b> ( <i>Lemna minor</i> ) *	en suspension sur l'eau

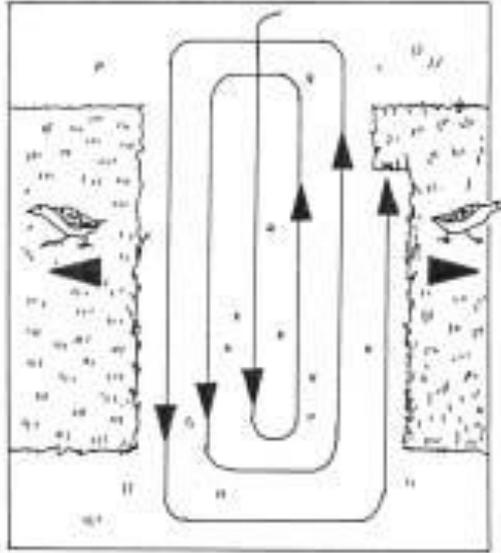
<b>Phragmite commun</b> ( <i>Phragmites australis</i> ) * floraison : en plumet ; août - octobre	10 à 50 cm
<b>Plantain d'eau</b> ( <i>Alisma plantago-aquatica</i> ) floraison : blanc, parfois teinté de pourpre ; juin -août	10 à 20 cm
<b>Populage des marais</b> ( <i>Caltha palustris</i> ) floraison : jaune ; mars- août	10 à 20 cm
<b>Potamot nageant</b> ( <i>Potamogeton natans</i> ) *	60 à 2 m
<b>Prêle des champs</b> ( <i>Equisetum arvense</i> )	abords, sol engorgé
<b>Renoncule aquatique</b> ( <i>Ranunculus aquatilis</i> ) floraison : blanc ; avril - septembre	10 à 60 cm
<b>Renouée amphibie</b> ( <i>Polygonum amphibium</i> ) floraison : rose vif ; juin - septembre	abords, sol engorgé
<b>Rubanier dressé</b> ( <i>Sparganium erectum</i> ) * floraison « en boule » ; juillet -août	10 à 20 cm
<b>Sagittaire</b> ( <i>Sagittaria sagittifolia</i> ) Floraison : blanc ; juillet- août	10 à 30 cm
<b>Salicaire commune</b> ( <i>Lythrum salicaria</i> ) floraison : rouge pourpré ; juin -août	abords, sol engorgé

\* : espèce pouvant être envahissante

➔ Plantation par touffes + zones sans végétation

Eure-et-Loir Nature/Marlène Rousseau

#### Annexe 4 : Schéma de la fauche centrifuge



#### Annexe 5 : Construction et installation d'un nichoir à Effraie

LPO Ile-de-France et association La Choue (2007).

*Protéger l'Effraie des clochers - Cahier technique.*

# 5 Présentation technique d'un nichoir

Cahier technique  
Effraie des  
clochers

LPO Ile-de-France  
La Choue

Région Ile-de-France

Fondation  
Nature et Découvertes

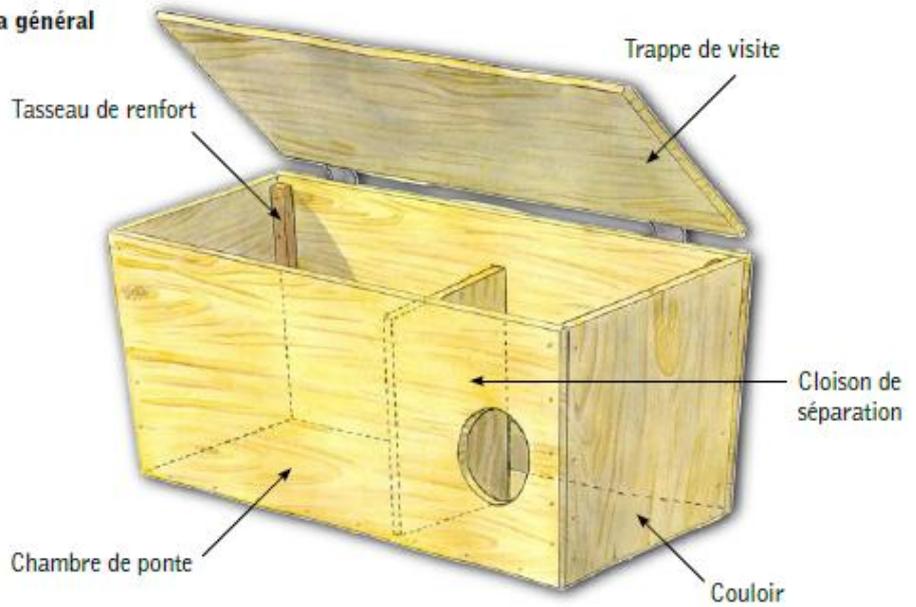
## Matériaux

Des planches classiques, résistantes (pas d'aggloméré, qui est peu solide !) d'au moins 20 mm d'épaisseur. La planche du fond, qui sera plus vite dégradée, doit être si possible épaisse de 30 mm. Lorsque les nichoirs sont à l'intérieur d'un bâtiment, il n'est pas nécessaire de peindre ou de vernir le bois pour le protéger.

## Plan de construction standard

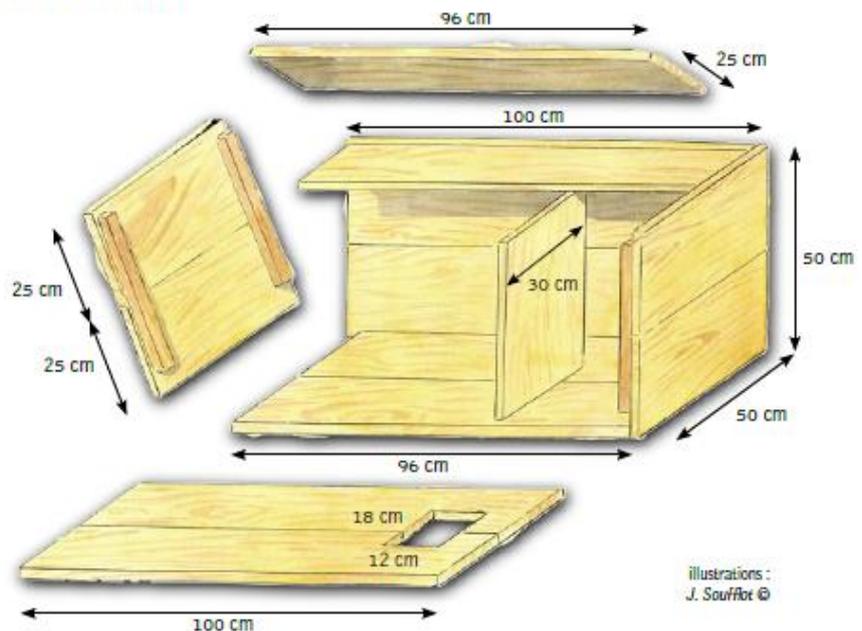
la forme ou les dimensions peuvent être modifiées selon les contraintes architecturales :

### Schéma général



Volume idéal : Longueur 1 m – Largeur 0.5 m – hauteur 0.5 m

### Plan de montage détaillé



illustrations :  
J. Soufflot ©

## 5 Présentation technique d'un nichoir

Cahier technique  
Effrale  
des clochers

### Dispositif anti-fouine

La fouine, excellent acrobate, peut aisément transformer votre nichoir en garde-manger ! Un manchon de protection cloué sur le trou d'envol n'est donc pas superflu. Sa surface doit être lisse pour ne pas offrir de prise aux prédateurs. Un seau en plastique léger et imputrescible convient parfaitement.

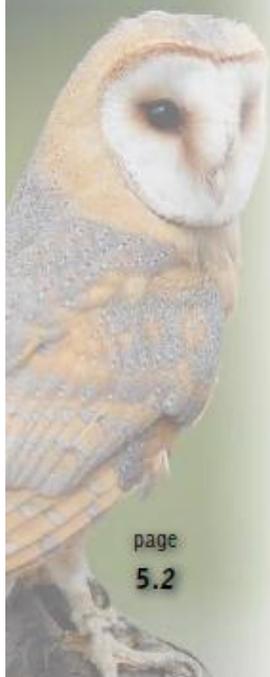
Attention, le manchon anti-prédation doit se situer à au moins un mètre d'un muret, d'une poutre ou de tout autre point d'appui pouvant servir de « tremplin » à une fouine, dont l'agilité est étonnante.



Dispositif réalisé à l'aide d'un seau en plastique découpé en biais - photos : La Choue ©

### Que mettre dans le nichoir ?

De la simple sciure de bois, des copeaux, de la paille ou du foin, des vieilles pelotes de réjections suffisent à agrémenter le nichoir.



# 6 Disposer et contrôler un nichoir

Cahier technique  
Effraie des  
clochers

LPO Ile-de-France  
La Choue

Région Ile-de-France

Fondation  
Nature et Découvertes

## Quand mettre un nichoir en place ?

S'il faut bien entendu éviter le printemps afin de ne pas déranger les couples potentiellement nicheurs dans le voisinage, l'hiver n'est pas non plus une saison propice car les Effraies sont déjà cantonnées à cette saison. La meilleure saison est l'automne, d'autant que les jeunes de l'année sont alors en quête de territoire. L'installation d'un couple dans le nichoir peut mettre plusieurs années, qu'il ne soit pas occupé au printemps suivant ne veut pas dire qu'il ne fonctionnera jamais.

## Quel emplacement choisir ?

Les deux dispositions les plus efficaces sont les suivantes :

**1 -** Le nichoir est placé derrière une lucarne, un trou de mur voire une fenêtre, à condition que la hauteur du trou d'envol soit suffisante. La sortie du nichoir communique directement avec l'extérieur du bâtiment dans lequel le nichoir est installé. Mais le risque de prédation est important pour ce type d'aménagement et la mise en place d'un dispositif anti-fouine comme décrit en fiche 5 est recommandé. Nous conseillons de n'utiliser cette disposition que si l'Effraie est indésirable à l'intérieur du bâtiment.

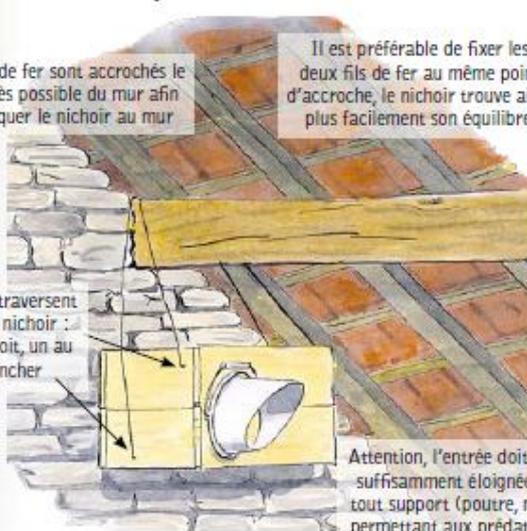
**2 -** Le nichoir est placé à l'intérieur du bâtiment, contre un mur. Cette méthode semble être la plus efficace. L'installation d'un couple d'effraie peut mettre plus de temps que dans la disposition précédente, mais le taux d'occupation est supérieur en raison de la diminution du risque de prédation.

## Vue d'un nichoir posé contre un mur

Les fils de fer sont accrochés le plus près possible du mur afin de plaquer le nichoir au mur

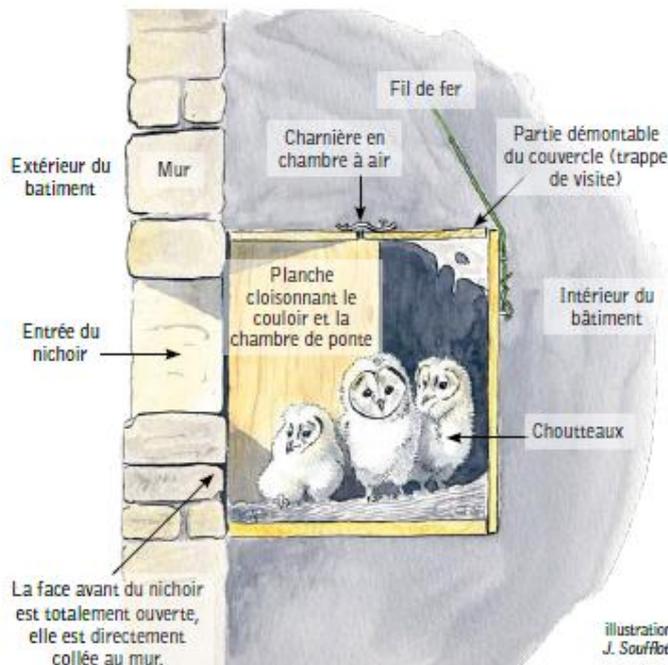
Il est préférable de fixer les deux fils de fer au même point d'accroche, le nichoir trouve ainsi plus facilement son équilibre.

Les fils de fer traversent l'intérieur du nichoir : un au ras du toit, un au ras du plancher



Attention, l'entrée doit être suffisamment éloignée de tout support (poutre, mur) permettant aux prédateurs de prendre appui pour pénétrer dans le nichoir

## Vue en coupe d'un nichoir placé devant une lucarne



illustrations :  
J. Soufflot ©

Les avantages de ce positionnement sont multiples :

- Presque tous les types de bâtiments peuvent convenir : greniers, granges, clochers, anciens pigeonniers, hangars agricoles anciens ou modernes en structures métalliques.
- Le choix de l'emplacement est plus grand, attendu qu'il n'est pas nécessaire de positionner le nichoir devant une ouverture. Cela représente également moins de contraintes pour accrocher le nichoir ainsi qu'un gain de temps considérable.
- Il y a moins de risques que le nichoir soit occupé par d'autres espèces (pigeons, faucon crécerelle, fouine, hyménoptères...), seule la Chouette hulotte est susceptible de le trouver à son goût !

## 6 Disposer et contrôler un nichoir

Cahier technique  
Effraie  
des clochers

**3** - Une troisième disposition est envisageable : on peut suspendre le nichoir au centre d'une charpente. L'installation est aisée, car il y a de nombreux points d'accroche. Mais l'Effraie est moins attirée par les nichoirs placés de cette façon, il faut donc être patient. En revanche, une fois que le site est occupé, il est bien rare qu'il ne soit pas régulièrement utilisé, tout comme les autres nichoirs.

### Comment accrocher un nichoir ?

Le nichoir doit être solidement fixé pour éviter tout risque de chute. Le plus pratique est de le suspendre à la charpente ou aux chevrons de la toiture par au moins deux fils de fer solides (à partir de 2,4 mm de diamètre) l'un traversant le nichoir au niveau du plancher, l'autre au niveau du toit. Il est également possible de passer les fils de fer autour de la caisse mais l'équilibrage est plus difficile. La configuration la plus stable et la plus facile à mettre en place consiste à positionner le nichoir contre un mur, d'autant que c'est également la disposition la plus attractive pour l'Effraie.

Il est recommandé de monter le nichoir à deux personnes, l'une le hissant à l'aide d'une corde, l'autre le soutenant tout en montant à l'échelle (un nichoir à Effraie pèse entre 15 et 25 kilos). On maintient ensuite le nichoir grâce à la corde jusqu'à ce que les fils de fer soient solidement accrochés et que le nichoir ait une position stable. Il est préférable de toujours choisir des points d'accroche pour les fils de fers le plus en arrière possible du nichoir, jamais en avant !

### L'entretien du nichoir

Le nichoir peut être nettoyé seulement au bout de plusieurs années d'occupation, lorsque les pelotes accumulées recouvrent le fond sur plusieurs centimètres.

### Comment savoir si la reproduction a eu lieu ?

Il n'est pas nécessaire d'examiner l'intérieur du nichoir pour s'assurer qu'une reproduction a eu lieu, et cela est même déconseillé pour éviter tout dérangement intempestif.

La vérification se fait en deux étapes :

- La présence de pelotes de réjection ou de fientes au sol ou à proximité donne une indication sur la présence ou non d'Effraies sur le site.
- Un affût silencieux une demi-heure avant la tombée de la nuit à une cinquantaine de mètres du nichoir permettra sinon de la voir, au moins d'entendre l'Effraie, ses soufflements et ses cris étant caractéristiques.

